



# RAPPORT 2025

> OCCITANIE

de l'Observatoire Prospectif  
des métiers et des qualifications  
dans les Transports  
et la Logistique



Avec la participation  
de l'AFT et de  
l'OPCO Mobilités



# RAPPORT 2025 DE L'OPTL

## > RÉGION OCCITANIE

72 rue Edmond Rostand  
BP 92048  
31018 TOULOUSE CEDEX 2  
Tél. 06 84 50 49 98  
occitanie@optl.fr

### Remerciements

Le présent rapport a été réalisé, en lien avec les membres de l'OPTL régional, et en particulier sa présidence paritaire, par la délégation régionale de l'AFT Occitanie grâce aux résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des établissements de la région au premier semestre 2025 et aux informations qu'elle a collectées au sein de différents pourvoeux de données.

Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (URSSAF Caisse nationale, France Travail, services de l'État, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

# Sommaire

Édito.....	4
Champ d'application et d'observation.....	5
Entreprises et établissements .....	8
Effectifs .....	14
Rémunération.....	30
Démographie.....	34
Mouvements de main-d'œuvre.....	38
Intérim .....	42
Marché du travail .....	43
Formation .....	48
Insertion professionnelle.....	54
Prospective .....	58

# Édito

Les membres de l'**Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications dans les Transports et la Logistique Occitanie** ont le plaisir de vous présenter l'**édition 2025 du Tableau de Bord Régional Occitanie**.

Conformément à l'usage, cette édition s'appuie sur les données relatives aux établissements et aux effectifs relevant de notre champ conventionnel au **31 décembre 2024**, c'est-à-dire ceux rattachés à la **Convention Collective Nationale des Transports routiers et des activités auxiliaires de transport**.

Vous y trouverez l'ensemble des **données statistiques régionales** :

- Caractéristiques des établissements employeurs,
- Évolution des effectifs salariés par secteurs d'activité et familles professionnelles,
- Typologie des emplois,
- Indicateurs démographiques,
- Formations dans la branche,
- Insertion des jeunes diplômés, ainsi qu'un volet prospectif en fin de rapport.

Au **31 décembre 2024**, la branche **Transport & Logistique** Occitanie comptait près de **64 367 salariés** répartis dans **plus de 3 400 établissements**, soit 7.9% des effectifs nationaux et 8.4% des établissements de la branche.

Au-delà des chiffres clés et du contexte économique et géopolitique, rappelons que dans un monde en constante évolution, **assurer la pérennité de nos entreprises** implique de **placer les collaborateurs au cœur de nos priorités**, de **renforcer l'attractivité de nos métiers**, de **former en continu les professionnels de demain**, de **fidéliser les talents** et de **cultiver l'innovation**.

Enfin, nous profitons de ces quelques mots, pour adresser nos **remerciements** à tous les partenaires publics qui nous transmettent les données statistiques, ainsi qu'à l'ensemble des répondants à l'enquête du tableau de bord — sans qui cet outil de connaissance ne pourrait exister — sans oublier les **partenaires sociaux et les membres de l'Observatoire régional** pour leur implication et leur engagement.

**Nous vous souhaitons une agréable lecture.**

Président OPTL

**Philippe ORLANDO**

Vice-Présidente OPTL

**Chantal KIRMAN**

## Champ d'application et d'observation

Conformément aux objectifs généraux définis par les partenaires sociaux, la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport (CPNEFP) est chargée, notamment :

- d'établir et de tenir à jour les définitions des familles professionnelles qui regroupent les emplois de ces secteurs d'activité ;
- d'évaluer la répartition des postes de travail entre ces familles professionnelles ;
- de prévoir chaque année les évolutions du nombre d'emplois et de la demande de formation continue.

Le Comité paritaire de pilotage de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), créé par l'Accord du 25 novembre 2004 relatif à la formation professionnelle et à l'emploi dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport, mis en place sous l'égide de la CPNEFP, est chargé de préparer un bilan annuel de l'évolution qualitative et quantitative des emplois et des qualifications.

### Le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport concerne les entreprises du champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

#### Codes NAF de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport (dans la nouvelle NAF REV-2)

##### Terminologie utilisée dans le présent document

NAF REV. 2 *Intitulé du poste*

##### Transport routier de marchandises (TRM)

- 49.41A *Transports routiers de fret interurbains*
- 49.41B *Transports routiers de fret de proximité*
- 53.20Z *Autres activités de poste et de courrier*
- 80.10Z *Activités de sécurité privée (\*)*

##### Transport routier de voyageurs (TRV)

- 49.39A *Transports routiers réguliers de voyageurs*
- 49.39B *Autres transports routiers de voyageurs*

##### Déménagement (DEM)

- 49.42Z *Déménagement*

##### Location (LOC)

- 49.41C *Location de camions avec chauffeur*
- 77.12Z *Location et location-bail de camions (\*)*

##### Auxiliaires de transport (AUX)

- 52.29A *Messagerie, fret express*
- 52.29B *Affrètement et organisation des transports*

##### Prestataires logistiques (PRL)

- 52.10B *Entreposage et stockage non frigorifique (\*) (\*\*)*

##### Transport sanitaire (TRS)

- 86.90A *Ambulances*

## Les familles professionnelles de la Branche

CODES	DÉNOMINATIONS	DÉFINITIONS
1	DIRECTION	<i>Emplois de direction, notamment dans les petites entreprises [au moins un salarié] et de direction générale avec statut de salarié ou assimilé.</i>
2	GESTION	<i>Emplois relevant des services généraux de l'entreprise.</i>
3	VENTES/ACHATS	<i>Emplois caractérisés par le démarchage, la visite et la négociation auprès des clients et auprès des fournisseurs y compris les postes liés aux fonctions d'accompagnement : marketing, publicité, relations publiques.</i>
4	TECHNIQUES D'EXPLOITATION TRANSPORT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Transports routiers et messagerie/fret express</i></li> <li>• <i>Transports multimodaux</i></li> <li>• <i>Déménagements</i></li> <li>• <i>Location</i></li> <li>• <i>Transport de voyageurs</i></li> <li>• <i>Transport sanitaire</i></li> </ul> <p><i>Emplois caractérisés par l'utilisation de techniques ou l'application de réglementations, les unes et les autres propres aux activités du transport.</i></p>
5	LOGISTIQUE/MANUTENTION/MAGASINAGE	<i>Emplois liés aux opérations de logistique, de manutention, de stockage et de magasinage.</i>
6	CONDUITE	<i>Emplois caractérisés par la conduite de véhicules de transport routier, quelles que soient leurs caractéristiques et les distances parcourues.</i>
6.1	• <i>Transport de personnes</i>	
6.1.1	> <i>Transport de voyageurs</i>	
6.1.1.1	> 1 <sup>er</sup> groupe	<i>Emplois caractérisés à la fois par les déplacements d'une durée de plusieurs jours (la relation avec la ou les personnes transportées se situant hors du cadre strict d'un contrat de transport) et l'action auprès de prestataires de services extérieurs.</i>
6.1.1.2	> 2 <sup>e</sup> groupe	<i>Emplois autres que ceux relevant du 1<sup>er</sup> groupe (services réguliers, services scolaires, lignes régulières, excursions à la journée, etc...).</i>
6.1.2	> <i>Transport sanitaire</i>	<i>Emplois de conducteurs ambulanciers.</i>
6.2	• <i>Transport de marchandises</i>	
6.2.1	> 1 <sup>er</sup> groupe	<i>Emplois pour lesquels la conduite des véhicules est prédominante.</i>
6.2.2	> 2 <sup>e</sup> groupe	<i>Emplois caractérisés par un ensemble de tâches liées à la fois aux marchandises transportées, aux véhicules utilisés et à l'environnement des transports effectués.</i>
6.2.3	> 3 <sup>e</sup> groupe	<i>Emplois de conducteur professionnel avec exigences particulières en termes de complexité des tâches (autonomie, technicité, etc...).</i>
7	MAINTENANCE DES VÉHICULES ET DES MATÉRIELS	<i>Emplois caractérisés par l'entretien, le maintien et/ou la remise en ordre de véhicules de transport routier (fonction technique, atelier) et des matériels.</i>
8	INTERPROFESSIONNEL	<i>Tous les emplois ne relevant pas des catégories précédentes et, en principe, à caractère interprofessionnel (secrétariat, gardiennage, etc...).</i>



## Méthodologie

### Enquête annuelle OPTL

Une enquête annuelle, menée depuis 1990 par les délégations régionales de l'AFT, recueille des informations auprès d'un échantillon représentatif d'établissements.

- En 2024, en **Occitanie** **246 questionnaires** ont été exploités, représentant **10 073 salariés** (7 % des établissements, 15.7 % des salariés de la branche conventionnelle régionale).
- La méthode repose sur des quotas par région, taille d'établissement et secteur.
- Les résultats servent de base aux pondérations statistiques et à l'élaboration des Tableaux de bord régionaux de l'emploi et de la formation.
- Les données permettent notamment de ventiler les effectifs en **familles professionnelles** selon une nomenclature spécifique à la Branche.

Note aux lecteurs : Les résultats présentés reposent sur une enquête réalisée auprès d'un échantillon d'établissements. Ils doivent être interprétés avec prudence et reflètent des tendances générales au sein de la branche, sans prétendre fournir des valeurs exactes pour l'ensemble de la population.

### Ajustement au champ de la CCNTR

Quatre codes d'activité NAF présentent un périmètre plus large que celui de la Convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport : **80.10Z, 77.12Z, 52.29B, 52.10B**.

Des coefficients d'ajustement sont donc appliqués aux statistiques publiques pour ne retenir que la part réellement concernée.

### Sources et calage des séries

Les enquêtes régionales sont redressées sur la base des statistiques de l'ACOSS et de l'Urssaf Caisse nationale. L'ensemble des séries utilisées a été actualisé et rétropolé pour assurer la cohérence des données sur toute la période étudiée. Les statistiques publiées ne sont donc pas directement comparables avec celles des éditions précédentes.

Les données publiques sont complétées par un large ensemble de sources administratives et privées : Ministère de la Transition écologique, Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Ministère de la Santé et de la Prévention, Urssaf Caisse Nationale, France Travail, INSEE, DARES, Ellisphère (Entreprise d'ingénierie et études techniques), OPCO Mobilités, FONGECFA-Transport, AGEFCA-Voyageurs, AFT, AFTRAL, Promotrans, EST, CPNEFP, Klesia, AGEFIPH, Caisse Nationale d'Assurance Maladie, Comité National Routier, ANCESU, Prism'emploi.

### Livrables

- **Rapport national OPTL** : portrait annuel de la branche et grands enjeux emploi/formation.
- **Rapport régional OPTL** : déclinaison locale des données nationales, approfondissement des spécificités régionales.
- **Synthèse régionale et sectorielle** : documents courts présentant les chiffres clés par secteur et région.
- **Synthèses personnalisées** : indicateurs RH remis aux entreprises ayant répondu à l'enquête.
- **Présentation publique** : conférence régionale favorisant l'échange entre la branche et les institutions.

## La part des conducteurs routiers de la Branche professionnelle parmi l'effectif en conduite de l'ensemble de l'économie

L'exploitation des Données Sociales Nominatives 2020 permet d'identifier le nombre de conducteurs, repérés par des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS), par secteur d'activité. Pour la conduite de véhicules de transport routier de marchandises, les PCS à considérer sont :

- 641a Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)
- 643a Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)

Pour la conduite de véhicules de transport de personnes :

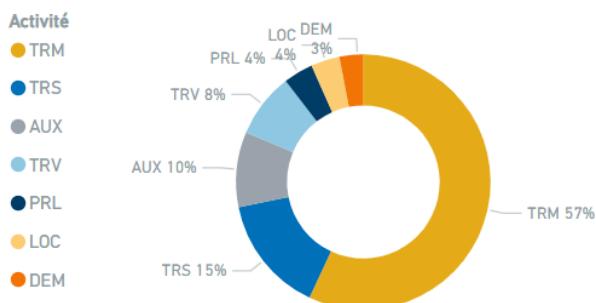
- 641b Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)
- 526e Ambulanciers (salariés)

Au niveau national, on met en évidence que 60 % des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la Branche des transports routiers (au sens de la convention collective), qui concentre quasiment l'ensemble des conducteurs de transport routier de marchandises pour le compte d'autrui.

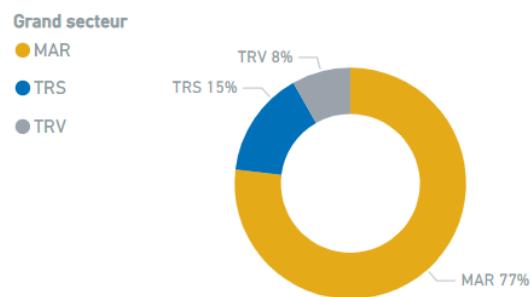
En effet, la Branche concentre 76% des conducteurs routiers et grands routiers et 38% des conducteurs livreurs. 56% des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la Branche tandis que 43% exercent dans le transport urbain. La Branche rassemble la grande majorité des conducteurs de véhicules de transport sanitaire (95%), les autres sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

## Entreprises et établissements

Répartition des établissements par activité



Répartition des établissements par grand secteur



Source ACOSS - URSSAF

**3 476** établissements employeurs par activité au 31/12/2024

Etablissements employeurs par activité au 31/12/2024

	2014	2022	2023	2024			
	Occitanie	Occitanie	Occitanie	Occitanie	% Occitanie 2024	France	% en France 2024
TRM sans 5320Z	1 773	1 982	2 034	1 940	56%	24 742	60%
TRV	340	294	297	285	8%	2 624	6%
DEM	122	124	122	105	3%	1 219	3%
LOC	125	134	128	127	4%	1 065	3%
AUX	294	331	331	331	10%	4 665	11%
PRL	92	121	120	131	4%	1 673	4%
TRS	549	518	519	517	15%	4 794	12%
<b>Total</b>	<b>3 327</b>	<b>3 544</b>	<b>3 550</b>	<b>3 476</b>	100%	<b>41 345</b>	100%

Source URSSAF Caisse Nationale, données ajustées au champ conventionnel.

Alors que sur l'année 2023, le nombre d'établissements employeurs avait très légèrement progressé de +0.6%, l'année 2024 s'inverse et affiche une baisse globale de -2% des établissements.

Cette baisse s'observe principalement dans les secteurs du Transport routier de marchandises (-4.6%), du voyageur (-4%) et du déménagement (-14%). A l'inverse, le secteur des auxiliaires de transport, et du sanitaire se maintiennent et celui de la logistique progresse (+9%).

En 10 ans, les établissements employeurs de la Branche ont progressé de +4.5% (soit 149 établissements de plus), avec cependant des différenciations à apporter selon le secteur d'activité concerné. Le secteur de la marchandise est celui qui connaît l'augmentation la plus importante en nombre d'établissements avec + 167 établissements.

Cependant, c'est dans le secteur des prestataires logistiques où l'évolution est la plus marquée (+43%, soit 39 établissements de plus) avec notamment de nouveaux établissements venant d'autres conventions collectives.

En revanche, on constate une baisse des établissements en transport routier de voyageurs (-55 soit -16%) et en transport sanitaire (32 établissements de moins soit -5.8%).

Établissements sans salarié au 31 décembre

Occitanie

Secteur	2021	2022
TRM sans 5320Z	1 158	1 299
5320Z	7 611	5 584
TRV	116	118
DEM	73	71
LOC	81	87
AUX	139	161
PRL	76	82
TRS	89	96
<b>Total</b>	<b>9 342</b>	<b>7 497</b>

Source : INSEE - SIDE

Après des années de hausse, en 2022, on observe une forte baisse du nombre d'entreprises sans salarié (-19.8%) dans la Branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport. Cet important recul est notamment lié au nombre d'entreprises sans salarié du transport routier de marchandises, plus particulièrement l'activité 5320Z « Autres activités de postes et de courrier » qui concentre les services de livraison à domicile. Cette activité concerne 83.5 % des entreprises sans salarié du transport routier de marchandises (plus de 5500 entreprises). Sans prendre cette activité en compte, le nombre d'entreprises TRM sans salarié de la Branche a augmenté de 12% entre 2021 et 2022.

### Établissements avec salariés au 31 décembre

Occitanie

Secteur	2014	2018	2022	2023	2024
TRM sans 5320Z	1 773	1 803	1 982	1 961	1 940
5320Z	33	32	41	40	40
TRV	340	307	294	295	285
DEM	122	109	124	109	105
LOC	125	130	134	134	127
AUX	294	298	331	343	331
PRL	92	111	121	122	131
TRS	549	534	518	521	517
<b>Total</b>	<b>3 327</b>	<b>3 325</b>	<b>3 544</b>	<b>3 525</b>	<b>3 476</b>

Source : Urssaf Caisse nationale

Concernant les établissements avec salariés, la tendance en 2024 est à la baisse dans tous les secteurs d'activité de la Branche, excepté pour le secteur logistique (+5.5 %). Pour autant, en 10 ans, le nombre d'établissements avec salariés a augmenté de 4.5 % (+149 établissements).

A noter la part très importante des établissements avec salariés dans le TRM (55.8% des établissements avec salariés en 2024). Le 5350Z très majoritaire en établissement sans salarié est ici extrêmement faible (1%).

### Créations d'établissements et évolution en %

Occitanie

Secteur	Nombre		Évolution 2023/2024		
	Avec salariés	Sans salarié	Avec salariés	Sans salarié	Total
TRM sans 5320Z	26	1 083	-16 %	66 %	<b>62 %</b>
5320Z	9	6 527	80 %	55 %	<b>55 %</b>
TRV	1	30	0 %	-9 %	<b>-9 %</b>
DEM	1	31	0 %	29 %	<b>33 %</b>
LOC	0	14	-100 %	9 %	<b>-6 %</b>
AUX	13	54	-34 %	8 %	<b>-4 %</b>
PRL	7	43	-25 %	16 %	<b>8 %</b>
TRS	6	44	200 %	16 %	<b>25 %</b>
<b>Total</b>	<b>63</b>	<b>7 826</b>	<b>-10 %</b>	<b>54 %</b>	<b>54 %</b>

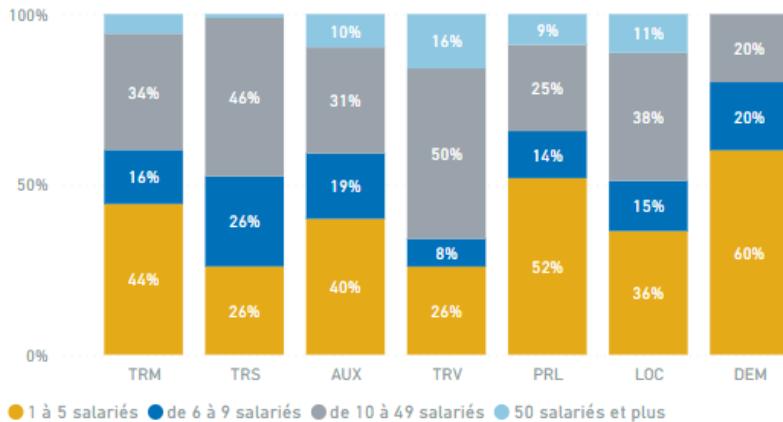
Source : INSEE - SIDE

Dans la Branche, en 2024, on observe une accélération des créations (+ 54 %) afin d'atteindre plus de 7800 créations sur l'année. Toutefois, il est à noter la disparité entre les secteurs. Le transport de voyageurs, les auxiliaires et la location, sont en recul, quand dans le même temps, le TRM (avec 5320Z), le sanitaire et le déménagement progressent considérablement. Les établissements avec salariés, représentent moins de 1% des créations et reculent de 10% en 2024. A l'inverse, les créations « sans salarié » progressent considérablement (+54%) avec un essor notable sur l'activité TRM (avec et sans 5320Z). Le 5320Z « sans salariés » incombe à lui seul, 83% des créations (identique à 2023).

Entre 2022 et 2024, le nombre de créations d'établissements enregistré a augmenté de 69%.

## Répartition des établissements par secteur et taille

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie



Source : Urssaf Caisse nationale

Dans la Branche, en 2024, la majeure partie des établissements emploie moins de 10 salariés, une proportion relativement stable depuis 2022 (57%). La proportion de tels établissements est la plus élevée dans le déménagement, la prestation logistique et le transport de marchandises avec respectivement 80 %, 66% et 60% d'établissements avec moins de 10 salariés. Deux secteurs d'activité ont plus de 40 % d'établissements employant entre 10 et 49 salariés : le transport sanitaire (46 %, relativement stable depuis 2022) et le voyageur (50%, stable).

A noter, la part des établissements de la branche en Occitanie de plus de 50 salariés progresse sensiblement en 2024 (7.5% + 1 point).

## Inscriptions au registre des transporteurs

	2013	2023	2024
Marchandises	3 161	3557	3484
Personnes	2 047	1364	1343
Commissionnaires	381	751	777
TOTAL	5 589	5672	5604

Source : DREAL Occitanie

2024 marque un fléchissement des inscriptions au registre des transporteurs, par rapport à 2023, exception faite des commissionnaires.

En 10 ans, les inscriptions des commissionnaires doublent, le TRM progresse de 10%, là où le TRV recule considérablement (-35%).

## Défaillances d'entreprises et évolution en %

Occitanie

Secteur	2023			2024			Évolution 2023/2024		
	Sans salariés	Avec salariés	NC	Sans salariés	Avec salariés	NC	Sans salarié	Avec salariés	Total
TRM sans 5320Z	76	131	219	80	162	280	5 %	24 %	23 %
5320Z	212	3	2 928	203	4	2 119	-4 %	33 %	-26 %
TRV	8	9	7	14	13	7	75 %	44 %	42 %
DEM	8	6	7	8	6	13	0 %	0 %	29 %
LOC	48	6	4	4	9	7	-93 %	42 %	-67 %
AUX	7	6	8	6	16	9	-13 %	180 %	48 %
PRL	2	2	3	2	1	1	0 %	-76 %	-58 %
TRS	7	16	3	2	17	26	-71 %	6 %	73 %
<b>Total</b>	<b>368</b>	<b>179</b>	<b>3 178</b>	<b>318</b>	<b>227</b>	<b>2 462</b>	<b>-14 %</b>	<b>27 %</b>	<b>-19 %</b>

Source : EllispHERE. NC : Non Communiqué. Données ajoutées au champ conventionnel.

En 2024, le nombre de défaillances d'entreprises avec salariés, est particulièrement marqué, avec une progression de +27% sur l'ensemble des activités (+48 défaillances). Exception faite de la logistique, tous les secteurs sont fortement impactés. Le 5320Z « Autres activités de poste et de courrier » qui correspond à l'activité de transport et livraison de colis, activité très développée à la suite de l'augmentation du e-commerce, connaît elle aussi un solde positif des défaillances.

Le schéma est différent pour les entreprises sans salariés, dont l'impact direct du climat économique est moins engagé en l'absence de masse salariale. Aussi, on note un recul de 14% (-50 entreprises en défaillance), avec des disparités néanmoins. Le 5320Z « Autres activités de poste et de courrier », la location, les activités auxiliaires et le transport sanitaire marquent le recul. Toutefois, le transport de marchandises et le transport de voyageurs connaissent là aussi, une évolution du nombre de défaillances, bien que modérée (+4 en TRM et +6 en TRV).

## Défaillances d'entreprises par cause

Occitanie

Part des liquidations judiciaires en %

Année	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total
2023	3 %	30 %	1 %	2 %
2024	2 %	29 %	1 %	3 %

Part des redressements judiciaires en %

Année	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total
2023	1 %	17 %	0 %	1 %
2024	2 %	26 %	0 %	2 %

Source : EllispHERE

NC : Non Communiqué

Données ajustées au champ conventionnel

Source : EllispHERE. NC : Non Communiqué. Données ajoutées au champ conventionnel.

Les liquidations et les redressements judiciaires représentent, respectivement, 3 % (+1 point) et 2 % (+1 point), des défaillances de la Branche. La part des redressements progresse de 9 points en 1 an, pour les entreprises avec salariés. Un essor considérable révélateur d'un climat économique tendu, concomitant à un climat social dégradé.

## Nombre de salariés concernés par les redressements et liquidations judiciaires

Occitanie

Activité	Liquidation judiciaire			Redressement judiciaire		
	2023	2024	Évolution	2023	2024	Évolution
TRM	278	316	14 %	288	734	155 %
TRV	2	0	- 100 %	53	79	49 %
DEM	4	13	225 %	0	16	0 %
LOC	0	148	0 %	172	100	- 42 %
AUX	32	30	- 6 %	8	46	448 %
PRL	26	0	- 100 %	0	0	0 %
TRS	0	0	0 %	46	29	- 37 %
<b>Total</b>	<b>342</b>	<b>507</b>	<b>48 %</b>	<b>568</b>	<b>1 003</b>	<b>77 %</b>

*Source : Ellispôle**NC : Non Communiqué**Données ajustées au champ conventionnel*

Parallèlement, on observe une augmentation du nombre de salariés concernés par les redressements et liquidations judiciaires, respectivement de 49 % et 77 %. La majeure partie sont des salariés du transport routier de marchandises (63 % des salariés concernés par des liquidations et 73 % des salariés concernés par des redressements) et la location (28% des liquidations judiciaires). A noter, le recul du nombre de salariés impactés par des redressements judiciaires sur les secteurs du sanitaire (-37%) et de la location (-42%).

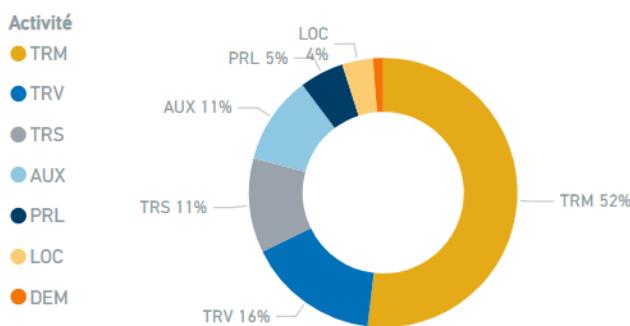
Depuis 2022, le volume de salariés concernés par des liquidations a progressé de 43% et de 159% pour les redressements.

En 2024, on dénombre sur la branche en France, plus de 9 700 salariés concernés par les liquidations judiciaires (dont 5% en Occitanie) et plus de 8 700 par les redressements judiciaires (dont 11.5% en Occitanie).

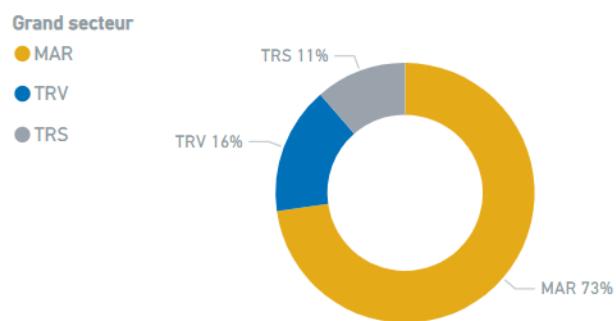
## Effectifs

**64 367** salariés dans la Branche au 31 décembre 2024

### Répartition des effectifs par activité



### Répartition des effectifs par grand secteur



Source ACOSS - URSSAF

### Répartition des salariés par secteur d'activité détaillé

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie

Secteur d'activité	Total	%
<b>Transport routier de marchandises</b>	33 384	51,9 %
4941A	17 039	26,5 %
4941B	15 217	23,6 %
5320Z	431	0,7 %
8010Z	697	1,1 %
<b>Transport routier de voyageurs</b>	10 245	15,9 %
4939A	7 345	11,4 %
4939B	2 900	4,5 %
<b>Déménagement</b>	793	1,2 %
4942Z	793	1,2 %
<b>Location</b>	2 390	3,7 %
4941C	1 836	2,9 %
7712Z	554	0,9 %
<b>Auxiliaires de transport</b>	6 818	10,6 %
5229A	2 467	3,8 %
5229B	4 351	6,8 %
<b>Prestataires logistiques</b>	3 431	5,3 %
5210B	3 431	5,3 %
<b>Transport sanitaire</b>	7 305	11,3 %
8690A	7 305	11,3 %
<b>Total</b>	64 367	100,0 %

La région Occitanie représente 8% des effectifs de la branche en France. Une proportion tout à fait similaire à 2023.

Le transport routier de marchandises équivaut à 1 effectif sur 2, suivi par le transport de voyageurs et le sanitaire, mais dont la part est très inférieure (respectivement 15.9% et 11.3% des effectifs).

L'effectif salarié a augmenté de **1,9%** en Occitanie 2024.

### Évolution des effectifs d'emploi au 31 décembre

Occitanie



Source : Urssaf Caisse nationale

Données ajustées au champ conventionnel

Plus de 1200 nouveaux emplois ont été créés dans la Branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport en 2024 en Occitanie (volume le plus élevé de 2024 sur tout le territoire - 1056 en Ile de France). Le nombre de salariés dépasse le seuil symbolique de 64 000 au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 1.9 % en un an. Malgré un ralentissement de la croissance, la région Occitanie reste dynamique en matière d'emploi, mais perd 0.3 points par rapport à 2023 (2.2%).

Région	Territoire	Établissements	Evolution (Etab.)	Salariés	Evolution (sal.)
▪ Auvergne-Rhône-Alpes		5 549	-0,03%	99 822	+0,73%
▪ Bourgogne-Franche-Comté		1 461	-0,24%	31 531	-0,08%
▪ Bretagne		1 759	-0,78%	41 940	+0,23%
▪ Centre-Val de Loire		1 514	+0,6%	34 295	+2,8%
▪ Grand-Est		3 252	-2,23%	71 257	+0,11%
▪ Hauts-de-France		3 527	-0,37%	82 279	+1,15%
▪ Île-de-France		9 548	-1,39%	162 980	+0,65%
▪ Normandie		2 027	-0,45%	44 773	+0,45%
▪ Nouvelle-Aquitaine		3 305	-1,85%	66 657	-0,7%
▪ Occitanie		3 476	-1,4%	64 367	+1,9%
▪ Pays de la Loire		2 038	-0,52%	53 960	+0,61%
▪ Provence-Alpes-Côte d'Azur		3 890	+0,15%	57 308	-0,11%
Total		41 345	-0,85%	811 169	+0,62%

Source URSSAF Caisse Nationale

En 2024, la région Occitanie reste une des plus dynamiques de l'hexagone et se positionne en 2<sup>ème</sup> position après Centre Val de Loire (2.9%).

## Effectifs et évolution par secteur d'activité au 31 décembre

Occitanie

Secteur d'activité	2023	2024	Variation des effectifs en 2024	Taux d'évolution en 2024	Taux d'évolution en 2023
TRM	32 709	33 384	675	2,1 %	2,4 %
TRV	9 882	10 245	363	3,7 %	4,4 %
DEM	862	793	-69	-8,0 %	-2,6 %
LOC	2 549	2 390	-159	-6,2 %	-2,2 %
AUX	6 809	6 818	10	0,1 %	1,0 %
PRL	3 281	3 431	150	4,6 %	2,7 %
TRS	7 055	7 305	250	3,5 %	2,5 %
<b>Total</b>	<b>63 147</b>	<b>64 367</b>	<b>1 220</b>	<b>1,9 %</b>	<b>2,3 %</b>

Source : Urssaf Caisse nationale

Données ajustées au champ conventionnel

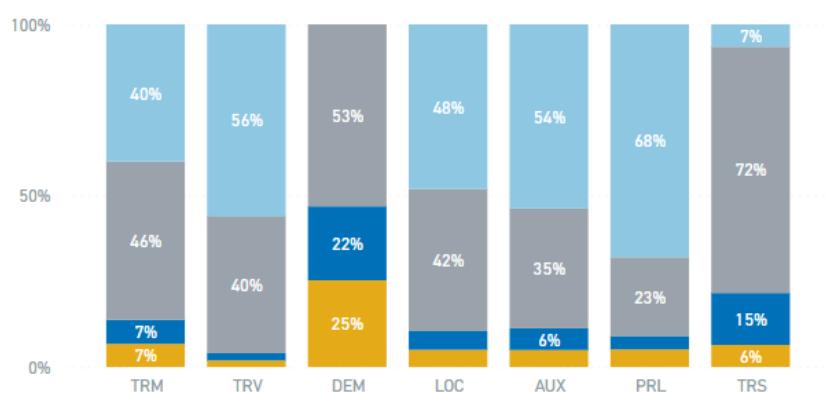
Les secteurs du transport de voyageur, de sanitaire et de la logistique marquent les progressions les plus conséquentes. Le secteur du transport routier de marchandises voit une croissance de ses effectifs de l'ordre de 2.1% soit une progression sensiblement inférieure à 2023 (2.4%). Le constat est le même du côté du transport de voyageurs dont la dynamique d'emploi se maintient, mais faiblit de presque 1 point, là où la logistique gagne 1.9 points. Le transport de marchandises est responsable de 55 % des nouveaux postes, suivi par le transport de voyageurs (30%) et le sanitaire (20.5%).

A noter, la baisse respective du déménagement et de la location, avec un recul de 2.6% et 2.2%, soit -228 effectifs.

## Répartition des effectifs par secteur et taille d'établissement

Données au 31 décembre 2024 – Occitanie

● 1 à 5 salariés ● de 6 à 9 salariés ● de 10 à 49 salariés ● 50 salariés et plus



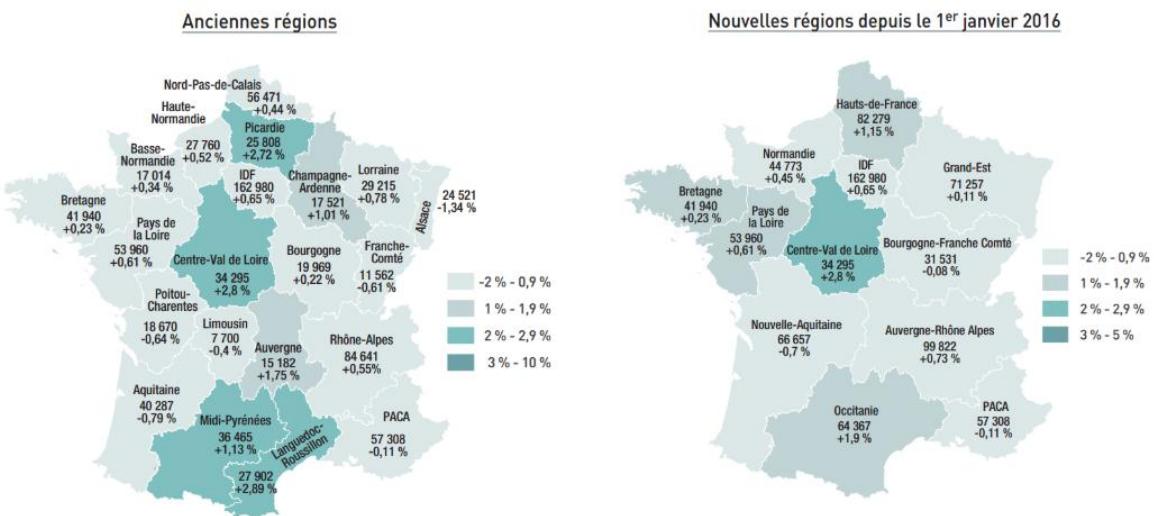
Source : Urssaf Caisse nationale

Données ajustées au champ conventionnel

Seuls les secteurs de la logistique, des activités auxiliaires et le transport de voyageurs, ont plus de 50% des effectifs sur la tranche des 50 et plus. A l'inverse, le déménagement est le secteur dont la part des 1 à 5 est la plus conséquente (25%). Le sanitaire se démarque également, avec 72% des effectifs sur la tranche des 10 à 49 salariés. Les modèles économiques, les marchés et la disparité des activités alimentent ces écarts.

## Répartition des salariés par commune - France

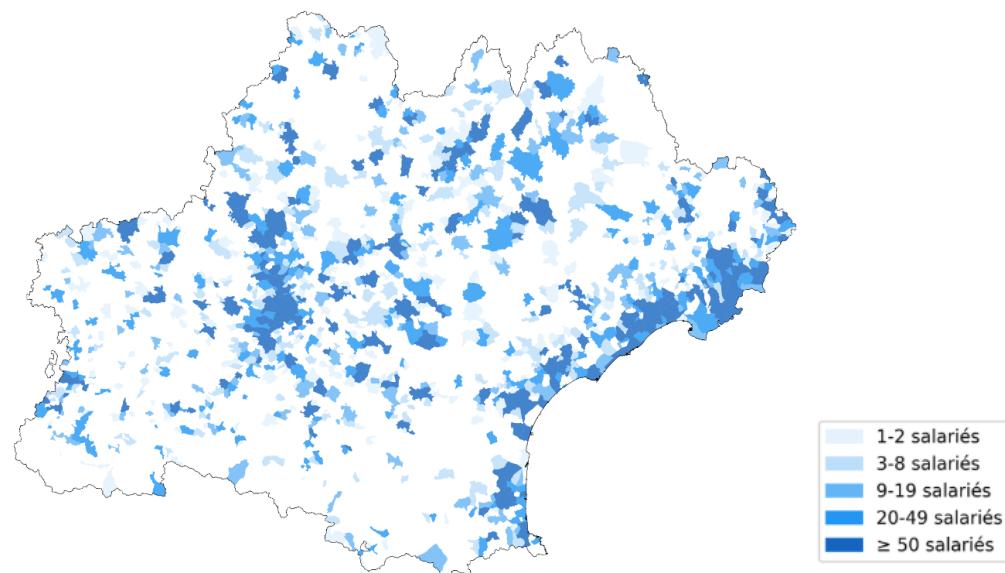
Répartition de l'emploi salarié de la Branche par région et évolution en 2024



Source URSSAF Caisse Nationale - Situation au 31/12/2024 - Données non ajustées au champ conventionnel.

Les régions les plus dynamiques en termes d'emploi en 2024 Centre Val de Loire et Occitanie, observent respectivement des hausses de 2,8 % et de 1,9 % de leurs effectifs. Trois régions font face à un repli du nombre d'effectifs salariés : Bourgogne Franche Comté (-0,08 %), Nouvelle-Aquitaine (-0,7 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (-0,11 %). La France conserve un solde positif de 0.6%. En Occitanie, les 2 anciens territoires conservent une belle dynamique, mais la progression est bien plus marquée en ex LR sur 2024 (+2.89%).

## Répartition des salariés par commune - Occitanie

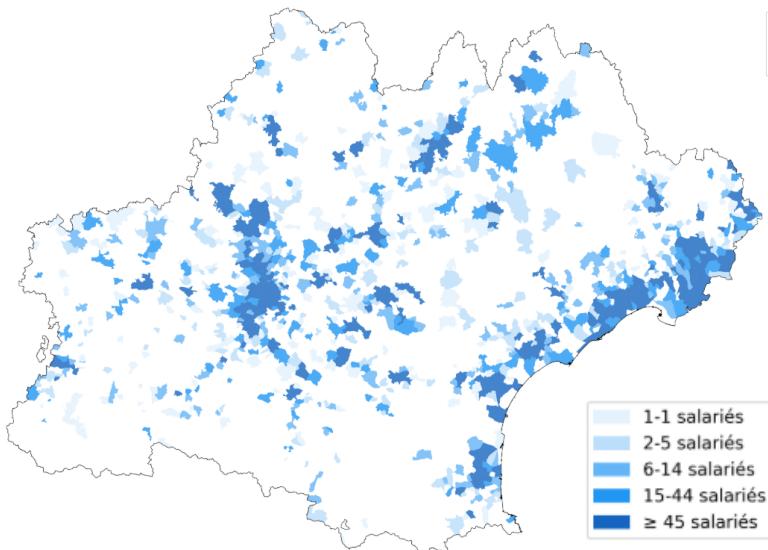


Source URSSAF Caisse Nationale - Situation au 31/12/2024 - Données non ajustées au champ conventionnel

Les départements de la Haute-Garonne (34%), de l'Hérault (19%) et du Gard (11%) portent à eux seuls 64% des effectifs salariés en Occitanie. Le schéma s'inverse pour les départements de l'Ariège, du Lot, de la Lozère et du Gers, où le seuil des 2% d'effectifs n'est dépassé pour aucun d'entre eux.

## Activités marchandises – Occitanie

Près de **675 salariés** en plus en marchandises

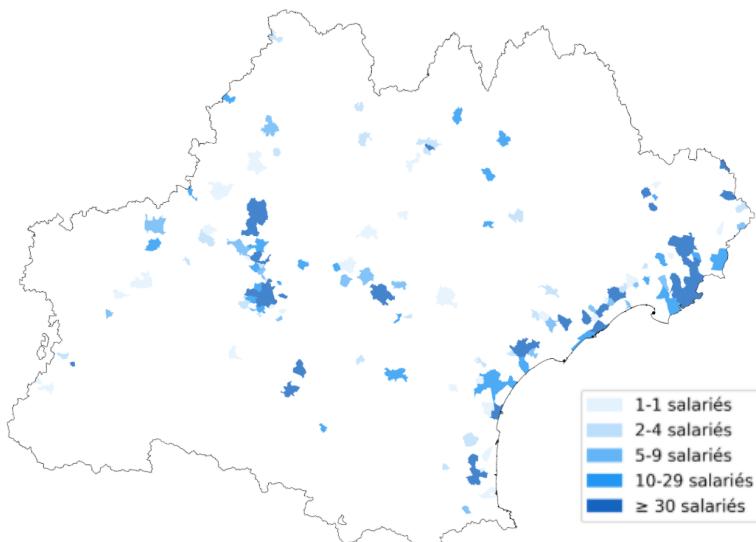


L'activité Marchandises se situe plus spécifiquement sur le pourtour méditerranéen et en proximité des grandes agglomérations de la Région, Toulouse, Montpellier, Nîmes et Perpignan. Le flux est assez marqué et d'importantes zones « blanches » soulignent cette sectorisation structurelle. 34% des effectifs salariés TRM se situent en Haute-Garonne, 19% dans l'Hérault, 10.5% dans le Gard et 8% dans les Pyrénées Orientales.

Source URSSAF Caisse Nationale - Situation au 31/12/2024 - Données non ajustées au champ conventionnel

## Prestataires logistiques - Occitanie

Près de **150 salariés** en plus en logistique – manutention - magasinage

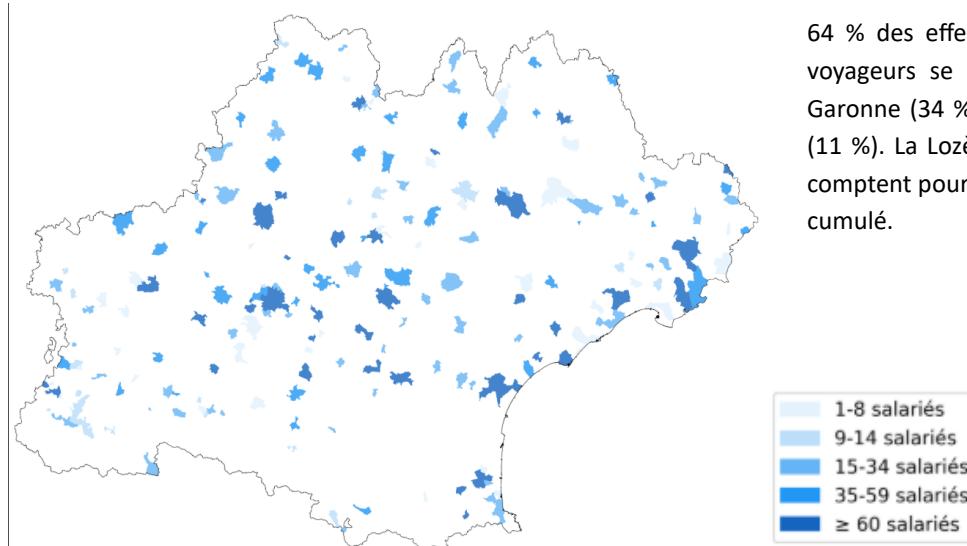


Dans la logique des flux de Transport, les flux logistiques se situent principalement sur le bassin Méditerranéen et les agglomérations de Toulouse, Montpellier, Nîmes et Perpignan. Aussi, 76% des effectifs en logistique se situent sur 3 départements : 28% respectivement dans le Gard, le Tarn et Garonne et 20% en Haute-Garonne.

Source URSSAF Caisse Nationale - Situation au 31/12/2024 - Données non ajustées au champ conventionnel

Près de **363 salariés** en plus en transport routier de voyageurs

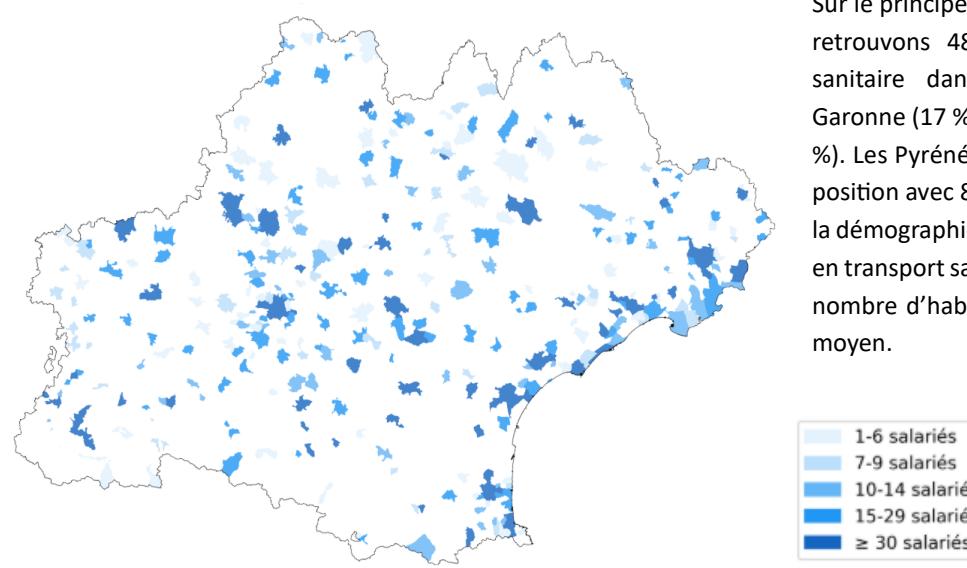
#### Transport routier de voyageurs - Occitanie



Source URSSAF Caisse Nationale - Situation au 31/12/2024 - Données non ajustées au champ conventionnel

Près de **250 salariés** en plus en transport sanitaire

#### Transport sanitaire - Occitanie



Source URSSAF Caisse Nationale - Situation au 31/12/2024 - Données non ajustées au champ conventionnel

64 % des effectifs du transport routier de voyageurs se répartissent entre la Haute-Garonne (34 %), l'Hérault (19 %) et le Gard (11 %). La Lozère, l'Ariège, le Gers et le Lot comptent pour moins de 6% des effectifs, en cumulé.

1-8 salariés
9-14 salariés
15-34 salariés
35-59 salariés
≥ 60 salariés

Sur le principe du transport de voyageur, nous retrouvons 48% des effectifs du transport sanitaire dans 3 départements : Haute-Garonne (17 %), l'Hérault (18 %) et le Gard (13 %). Les Pyrénées Orientales se situent en 4<sup>ème</sup> position avec 8% des effectifs. Ce maillage suit la démographie de la population où les besoins en transport sanitaires diffèrent en fonction du nombre d'habitants, mais également de l'âge moyen.

1-6 salariés
7-9 salariés
10-14 salariés
15-29 salariés
≥ 30 salariés

## Stagnation du nombre de conducteurs +0,1%

### Estimation de la répartition des salariés par famille professionnelle

Occitanie

Famille professionnelle	Total	%	Évolution 2024/2023
Direction	1 781	3 %	12,8 %
Gestion	3 400	5 %	-0,2 %
Ventes/Achats	953	1 %	-0,2 %
Exploitation transport	4 682	7 %	-8,1 %
Logistique - Manutention - Magasinage	8 610	13 %	19,9 %
Conduite	43 214	67 %	0,1 %
Maintenance des véhicules et entretien des matériels	1 195	2 %	-16,6 %
Interprofessionnel	531	1 %	68,6 %
<b>Total</b>	<b>64 367</b>	<b>100 %</b>	<b>1,9 %</b>

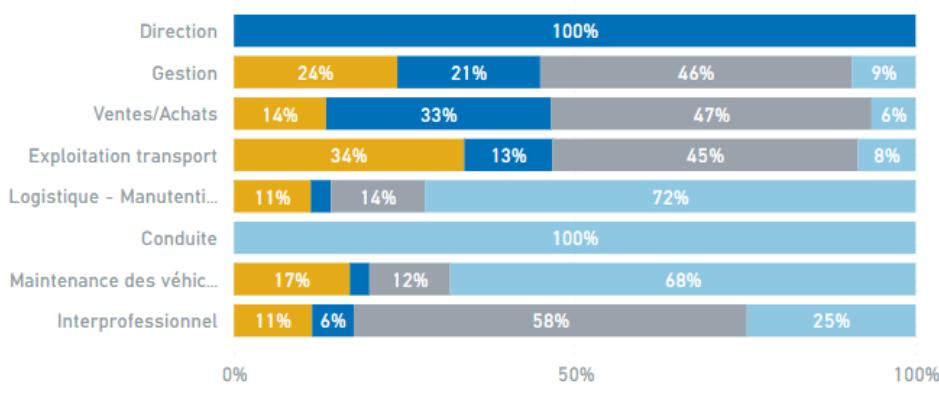
Source : Enquête Tableau de bord AFT

\* Interprofessionnel correspond aux emplois ne relevant pas des catégories précédentes et, en principe, à caractère interprofessionnel (secrétariat, gardiennage, etc...).

Les effectifs de la famille professionnelle de la conduite représentent les deux tiers des effectifs de la Branche. Cependant, le nombre de salariés de cette famille professionnelle continue à ralentir en 2024 (+33 salariés). Les évolutions les plus favorables sont à mettre au crédit de la famille professionnelle « direction » (+ 12.8 % d'effectifs en 2024). L'exploitation transport et la maintenance des véhicules connaissent un fort repli, de 12.8% pour l'un et 16.6% pour l'autre. Ces deux familles pèsent pour 9 % des effectifs totaux.

### Répartition des salariés par famille professionnelle et catégorie socioprofessionnelle (CSP)

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie



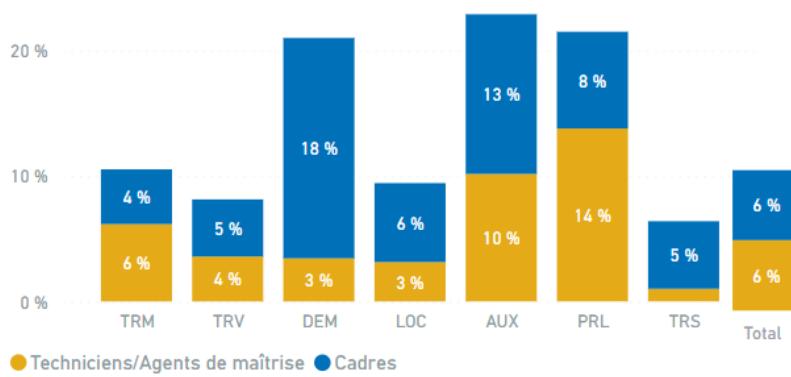
● Agents de maîtrise, techniciens ● Cadres ● Employés ● Ouvriers

Source : Enquête Tableau de bord AFT

72 % des salariés de la Branche sont des ouvriers en 2024. Outre les conducteurs, la grande majorité des familles professionnelles logistique/manutention/magasinage (72 % des effectifs) et maintenance (68 %) appartiennent à cette CSP.

### Part du personnel d'encadrement par secteur d'activité

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie



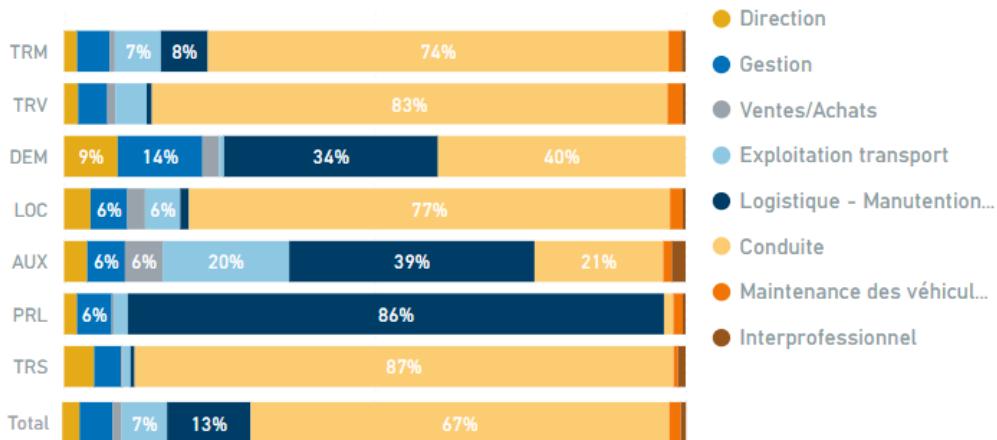
Source : Enquête Tableau de bord AFT

Comme en 2023, la part des effectifs salariés de la Branche ayant le statut de cadre ou technicien/agent de maîtrise s'élève à 12 %. La part des cadres est la plus élevée dans les secteurs des auxiliaires de transport (13 %) et du déménagement (18 %). Au sein du premier secteur, 3 % des salariés sont des agents de maîtrise contre 10 % dans le deuxième. Seulement 9% des salariés du transport routier de voyageurs et de location sont des cadres ou agents de maîtrise, et 6 % pour ceux du transport sanitaire.

**67%** des effectifs salariés sont des conducteurs

### Répartition des salariés par secteur d'activité et famille professionnelle

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie



Source : Enquête Tableau de bord AFT

87 % des effectifs du transport sanitaire et 83 % de ceux du transport de voyageurs sont des conducteurs ; ces taux sont légèrement plus faibles que l'année précédente. Même constat pour le transport de marchandises (74%), qui observe une baisse d'1 point de la part de ses conducteurs ; ceux-ci représentent néanmoins les trois quarts des effectifs du secteur. On note une progression dans le déménagement (+3 points). La logistique/manutention garde sa deuxième place derrière la conduite, mais reste très en deçà, avec 13% des salariés.

## 43 213 conducteurs au 31 décembre 2024 en Occitanie

### Répartition des salariés par secteur d'activité et famille professionnelle

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie

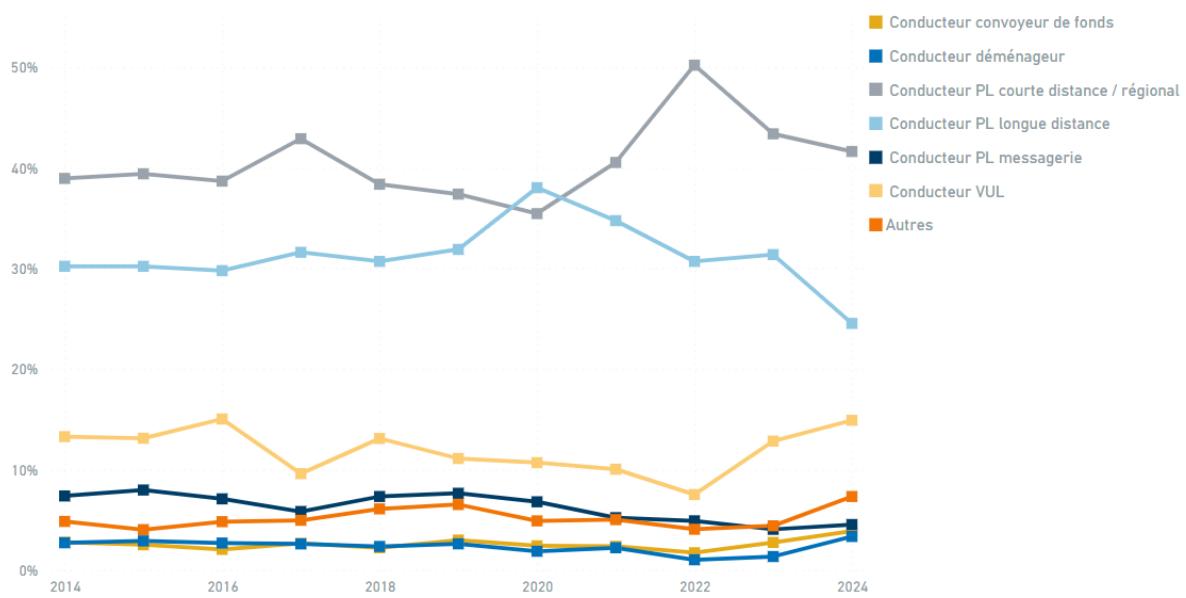
Famille professionnelle	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS
Direction	700	232	68	102	254	71	353
Gestion	1 743	482	108	142	414	192	319
Ventes/Achats	286	131	21	68	414	11	22
Exploitation transport	2 470	517	6	135	1 387	78	88
Logistique - Manutention - Magasinage	2 520	85	273	33	2 692	2 959	48
Conduite	24 750	8 499	316	1 850	1 411	52	6 335
Maintenance des véhicules et entretien des matériels	703	249		48	94	52	50
Interprofessionnel	212	49		11	152	16	90

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Sur le schéma des années antérieures, la logistique/manutention/magasinage et les métiers de la conduite représentent à eux seuls 80% des salariés (13% et 67%). 4682 salariés travaillent sur les métiers de l'exploitation (7%). Les fonctions support représentent 10% des salariés (6665).

### Evolution de la part des salariés des sous-familles de la conduite de l'activité Marchandises

Occitanie



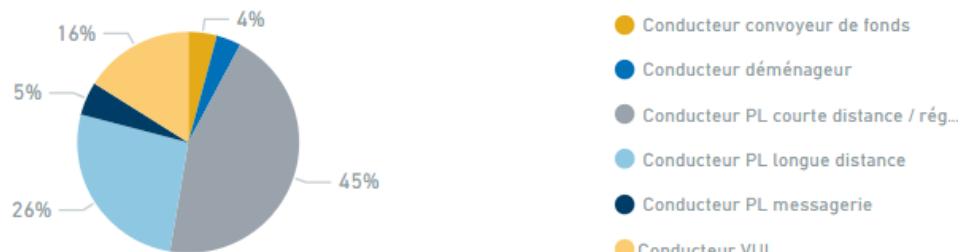
Source : Enquête Tableau de bord AFT

La baisse du nombre de conducteurs poids lourds se confirme en 2024, plus particulièrement marquée sur la longue distance, dont la chute de 8 points est notable. Toutefois, la proportion de conducteurs poids lourds courte distance/régional et national, parmi l'ensemble des conducteurs de l'activité Marchandises représente plus de 60%. Parallèlement, l'essor 2023 des conducteurs VUL et déménageur se confirme, avec un gain respectif de 3 points.

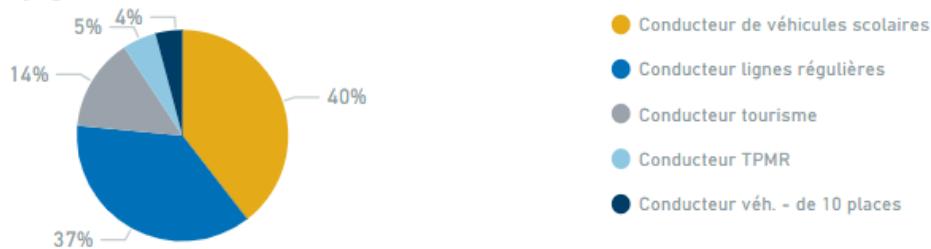
### Répartition des salariés en Conduite par sous-famille et activité

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie

#### Marchandises



#### Transport routier de voyageurs (TRV)



#### Transport sanitaire (TRS)



Source : Enquête Tableau de bord AFT

65 % des conducteurs de la Branche exercent dans le secteur Marchandises élargi (près de 25 000), 19 % dans le transport de voyageurs (8500) et 14 % dans le transport sanitaire (6300).

Près de sept conducteurs sur dix, qui font partie du secteur Marchandises, conduisent des poids lourds. La plupart des conducteurs du transport routier de voyageurs exercent, soit le métier de conducteur de lignes régulières (37 % des conducteurs du secteur), soit celui de conducteur de véhicules scolaires (40 %), mais une baisse notable est à noter sur les lignes régulières en 2024 (-10 points).

Les conducteurs titulaires du Diplôme d'État d'Ambulancier représentent plus de la moitié du personnel roulant du transport sanitaire, et 30 % des roulants sont constitués d'auxiliaires ambulanciers.

## La part des conducteurs routiers de la Branche professionnelle parmi l'effectif en conduite de l'ensemble de l'économie

2020

PCS	PCS	Autres Branches	Branche Transport
<b>Transport de marchandises</b>	641A	33 %	67 %
	643A	70 %	30 %
	<b>Total</b>	50 %	50 %
<b>Transport de personnes</b>	526E	1 %	99 %
	641B	34 %	66 %
	<b>Total</b>	22 %	78 %
<b>Total</b>		43 %	57 %

2022

PCS	PCS	Autres Branches	Branche Transport
<b>Transport de marchandises</b>	641A	33 %	67 %
	643A	70 %	30 %
	<b>Total</b>	50 %	50 %
<b>Transport de personnes</b>	526E	8 %	92 %
	641B	34 %	66 %
	<b>Total</b>	25 %	75 %
<b>Total</b>		44 %	56 %

### Note de lecture :

L'exploitation des Données Sociales Nominatives (DSN) 2022 permet d'identifier le nombre de conducteurs, repérés par des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS), par secteur d'activité.

Pour la conduite de véhicules de transport routier de marchandises, les PCS à considérer sont :

- 641a Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)
- 643a Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)

Pour la conduite de véhicules de transport de personnes :

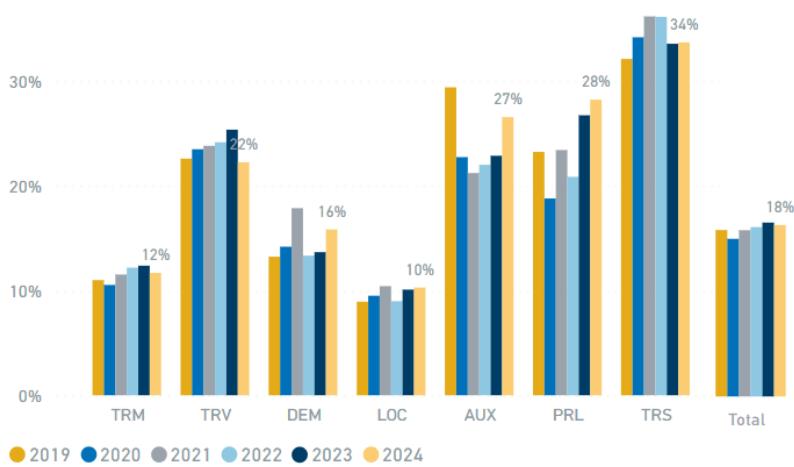
- 641b Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)
- 526e Ambulanciers (salariés)

En Occitanie, 56% des conducteurs exercent dans la branche Transport Logistique. Parmi eux, 67% des conducteurs routiers et grands routiers exercent dans la branche Transport Logistique, contre 30% pour les conducteurs livreurs coursiers. Le ratio est similaire sur le champ national.

## 18% de femmes dans les effectifs salariés

### Évolution de la part des femmes dans l'effectif total et par secteur

Occitanie



On note depuis 2019 une dynamique en faveur de la féminisation du secteur.

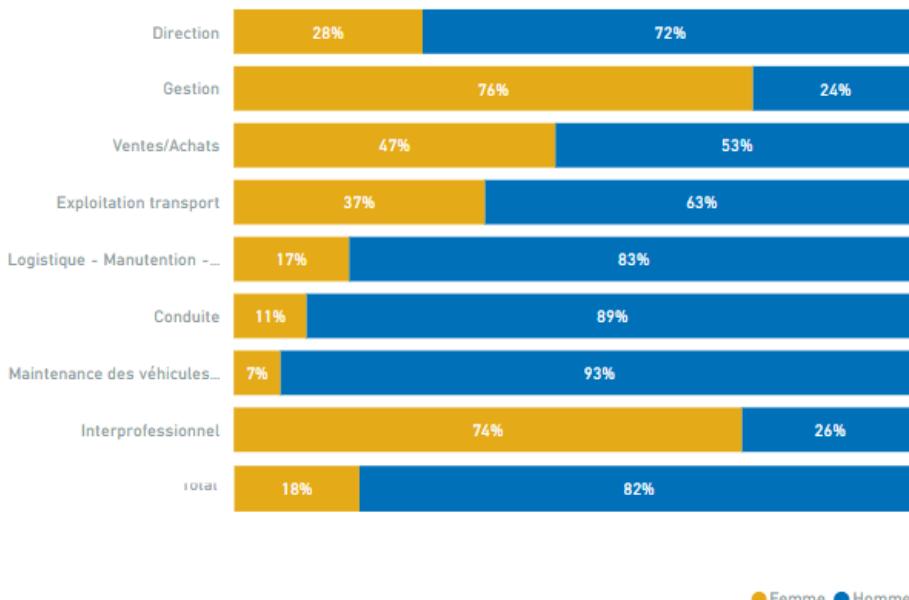
Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, on dénombre près de 11 700 femmes salariées dans les entreprises de la Branche des transports et activités auxiliaires en Occitanie, soit 18,3% des effectifs (identique à 2023). Elles sont plus représentées dans les métiers du transport sanitaire (+ de 30% des salariés malgré une baisse en 2023), de la logistique (28%) et des auxiliaires (27%). Seulement 11,6 % des salariés du transport de marchandises sont des femmes.

Les secteurs, de la marchandise et du voyageur sont ceux qui connaissent un recul de la féminisation en 2024, avec un fléchissement plus marqué dans le voyageur (-3 points).

### Répartition des femmes par famille professionnelle

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie



Source : Enquête Tableau de bord AFT

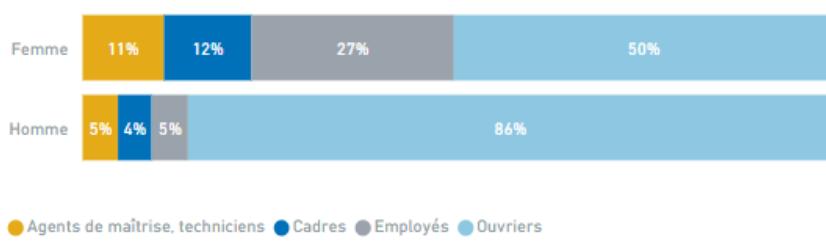
Les femmes sont davantage représentées dans les métiers de la gestion (76 %), de l'interprofessionnel (74 %) et des ventes/achats (47 %).

A l'inverse, elles sont sous-représentées dans les métiers de la maintenance (7 %) et de la conduite (11 %).

Un schéma tout à fait similaire à celui de 2023.

### Répartition des salariés par sexe selon la catégorie socioprofessionnelle (CSP)

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie



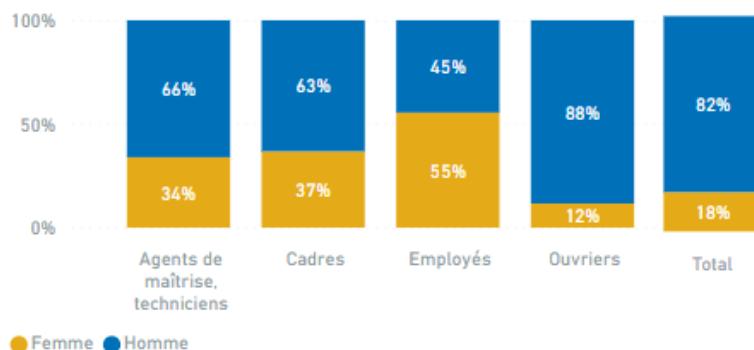
Source : Enquête Tableau de bord AFT

Comme les années précédentes, la proportion d'hommes salariés de la Branche « ouvriers », dépasse les 80%, contre 50 % des femmes. Elles appartiennent plus souvent que les hommes, à toutes les autres catégories socioprofessionnelles : 27 % des femmes salariées de la Branche sont des employées (5 % pour les hommes) et 23 % sont cadres ou techniciens/agents de maîtrise (+ 2 points), contre 9 % chez les hommes.

A titre de comparaison (source INSEE enquête emploi 2024), dans l'économie française, 7.5 % des femmes ont le statut d'ouvrier (28.2 % chez les hommes), 38,7 % des femmes ont un statut d'employé (11.6% chez les hommes), et 20.4 % des femmes sont cadres, contre 25,4 % chez les hommes.

## Répartition des salariés par CSP selon leur sexe

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie



Source : Enquête Tableau de bord AFT

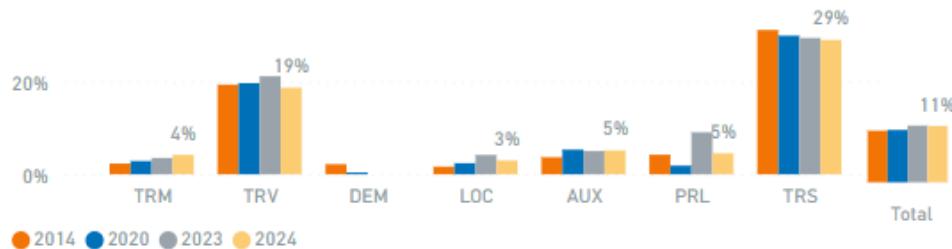
Les femmes sont majoritaires dans la catégorie socioprofessionnelle des employés (51 % moins 1 point). Cependant elles sont minoritaires dans toutes les autres CSP. Elles ne constituent en particulier que 12 % des ouvriers et sensiblement plus d'un tiers des cadres.

A titre de comparaison, au niveau de national toutes branches confondues, 50.3% des salariés sont des femmes, là où elles représentent 20% des effectifs dans la branche en France (source INSEE 2022).

**11%** des postes en conduite sont exercés par des femmes

## Évolution de la part des femmes dans la famille professionnelle Conduite (par secteur)

Occitanie



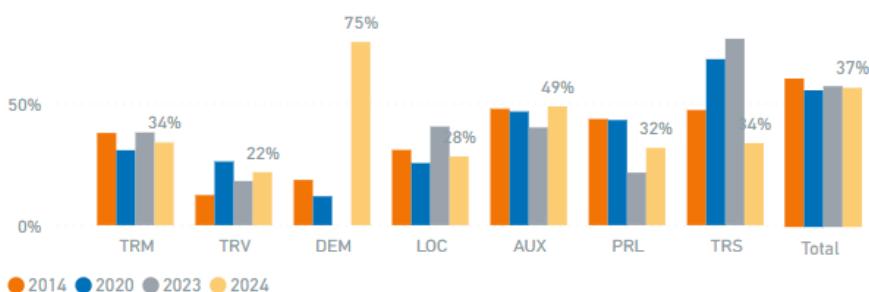
Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, plus de 4 600 femmes exercent dans la Branche un emploi de conduite en Occitanie, soit 11 % des femmes salariées dans la Branche (stable). 29% d'entre elles exercent dans la conduite du secteur du transport sanitaire et 19% dans le transport routier de voyageurs. Le Transport de Marchandises représente à lui seul 51.9% des effectifs salariés de la branche et ne compte que 4% de femmes sur les métiers de la conduite (pour 74% de conducteurs en marchandises).

**37%** des métiers de l'exploitation sont exercés par des femmes

Évolution de la part des femmes dans la famille professionnelle  
Exploitation (par secteur)

Occitanie



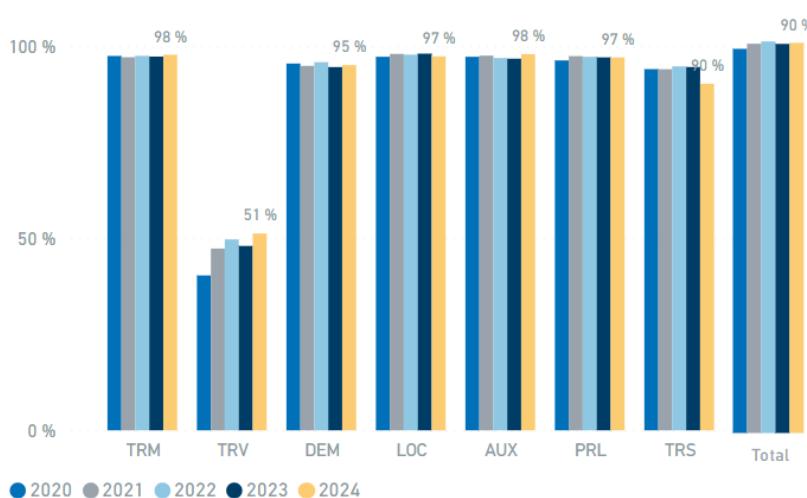
Source : Enquête Tableau de bord AFT

La proportion de femmes dans la famille professionnelle de l'Exploitation transport est stable en 2024 (37 %), mais a perdu 2 points en 10 ans. Les femmes sont surreprésentées dans les services d'exploitation du déménagement (75 %) et sous-représentées dans les secteurs du transport routier de voyageurs (22 %). Les quatre autres secteurs répartis de façon plus homogène sont : les services d'exploitation du secteur sanitaire 34%, la marchandise 34%, la location 28%, et la logistique 32 %. Hormis le déménagement qui se distingue fortement, les autres secteurs se situent tous entre 22% et 49%.

**90%** des salariés de la Branche travaillent à temps complet en Occitanie

Évolution de la part des effectifs à temps complet par secteur

Occitanie



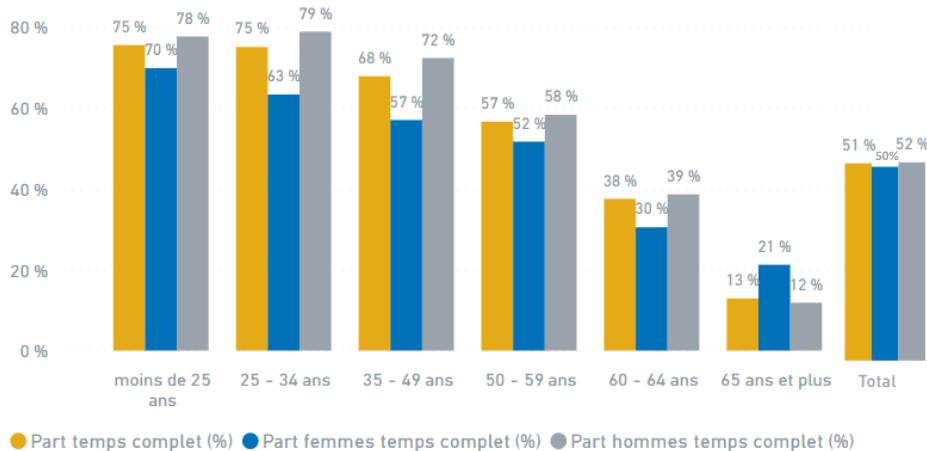
Depuis 2020, la part des effectifs à temps complet est relativement stable, exception faite du transport de voyageurs qui augmente de 11 points en 4 ans. Hors voyageurs, le temps complet est la règle.

En France, tous secteurs confondus, la part des salariés à temps complet en 2024 est de l'ordre de 82% (source travail-emploi.gouv.fr)

Source : Enquête Tableau de bord AFT

## Part des effectifs à temps complet dans le Transport routier de voyageurs par tranche d'âge et selon le sexe

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie



● Part temps complet (%) ● Part femmes temps complet (%) ● Part hommes temps complet (%)

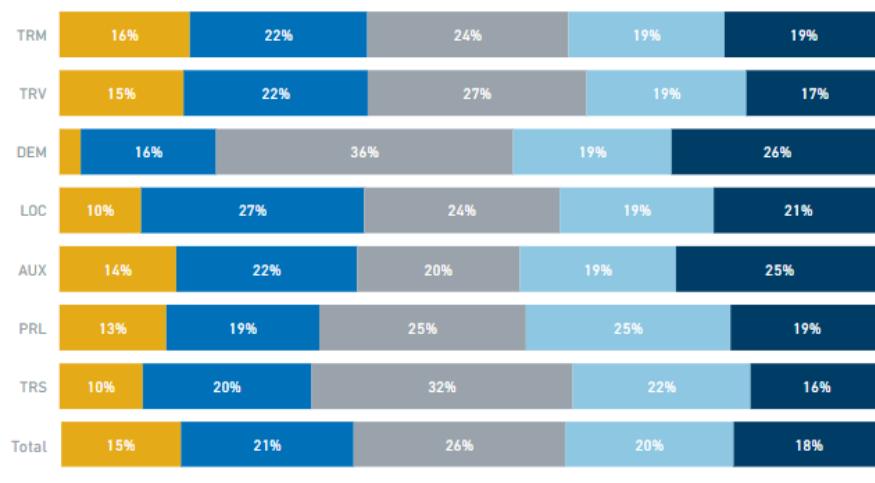
Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, la part des hommes à temps complet est légèrement plus haute que celle des femmes dans le transport de voyageurs. Toutefois, jusqu'à 64 ans, les hommes sont distinctement supérieurs en nombre de temps complets. La tranche des 25-49 est plus marquée encore (15 points d'écart entre les hommes et les femmes). A partir de 65 ans et plus, le schéma s'inverse et les femmes sont plus nombreuses sur le temps complet (+ 11 points).

L'ancienneté moyenne est proche de 8 ans au sein du même établissement en Occitanie

## Répartition des salariés en fonction de leur ancienneté dans l'établissement

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie



● < 1 an ● 1 à 3 ans ● 4 à 7 ans ● 8 à 15 ans ● > 15 ans

Source : Enquête Tableau de bord AFT

38 % des salariés de la Branche travaillent dans le même établissement depuis plus de 8 ans. 15% des salariés ont moins de 1 ans d'ancienneté dans le transport de Marchandises et de Voyageurs. Le déménagement, les auxiliaires et la logistique ont plus de 40% de leurs salariés ayant plus de 8 ans d'ancienneté. Plus de 60 % des salariés du secteur du sanitaire, du voyageur, de la location et de la marchandise ont moins de 7 ans d'ancienneté. Dans le déménagement et les auxiliaires, un quart des salariés justifie de plus de 15 années d'ancienneté.

### Évolution de l'ancienneté moyenne dans l'établissement par secteur (en années)

Occitanie

Au 31 décembre	MAR (hors DEM)	DEM	TRV	TRS	TOTAL
2014	9.1	9.0	8.1	7.9	8.8
2019	8.5	10.2	7.6	7.2	8.2
2023	8.0	11.6	7.6	7.9	8.0
2024	8.3	11.5	7.6	8.0	8.2

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Dans la Branche (en Occitanie), en 2024, un salarié passe en moyenne près de 8 ans dans le même établissement (9 ans sur le champ national). Cette ancienneté peut être très divergente en fonction des secteurs. Un salarié en déménagement reste 3 ans de plus en moyenne dans un même établissement, qu'un salarié en marchandises ou sanitaire, et 5 ans de plus qu'un salarié en voyageurs.

### Ancienneté moyenne dans l'établissement par famille professionnelle (en années)

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie

Famille professionnelle	2024			2023		
	Femme	Homme	TOTAL	Femme	Homme	TOTAL
Direction	14.1	20.0	18.4	15.2	19.4	18.3
Gestion	12.0	14.6	12.6	11.5	11.3	11.5
Ventes/Achats	10.4	10.0	10.2	8.3	8.8	8.6
Exploitation transport	7.9	9.8	9.1	8.9	9.5	9.3
Logistique - Manutention - Magasinage	9.3	8.3	8.5	7.8	7.4	7.5
Conduite	6.5	7.2	7.1	6.7	7.3	7.2
Maintenance des véhicules et entretien des matériels	10.0	10.1	10.1	8.8	8.6	8.6
Interprofessionnel	12.6	7.1	11.2	11.9	5.4	10.6
TOTAL	9.0	8.0	8.2	8.8	7.8	8.0

Source : Enquête Tableau de bord AFT

L'ancienneté moyenne évolue favorablement, pour atteindre 8 ans chez les hommes et 9 ans chez les femmes. L'ancienneté est très disparate en fonction des familles professionnelles, 11 ans et 3 mois séparent la conduite (7.1 ans), de la famille direction (18.4 ans).

Les salariés tendent à rester moins longtemps dans les métiers de conduite, de logistique et exploitation.

Les familles de métiers plus « sédentaires » de type direction, gestion, achat, exploitation et interprofessionnel ont une moyenne de 12 ans et 3 mois, quand sur la famille des métiers tournés vers la mobilité et des fonctions plus « manuelles », on constate une moyenne de 8 ans et 6 mois.

## Rémunération

### Salaire moyen annuel par équivalent temps plein selon les secteurs d'activité

Données au 31 décembre 2023 - Occitanie

Salaire moyen brut

Sexe	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Ensemble
Hommes	32 234 €	32 309 €	30 327 €	32 740 €	38 130 €	35 621 €	29 742 €	32 666 €
Femmes	32 298 €	31 819 €	32 408 €	33 435 €	40 692 €	36 257 €	29 549 €	33 205 €
Ensemble	32 241 €	32 194 €	30 620 €	32 787 €	38 843 €	35 780 €	29 674 €	32 760 €

Salaire moyen net

Hommes	24 881 €	24 580 €	23 583 €	25 213 €	29 097 €	27 191 €	23 369 €	25 170 €
Femmes	24 782 €	24 271 €	25 145 €	25 809 €	30 603 €	27 609 €	23 125 €	25 454 €
Ensemble	24 870 €	24 508 €	23 803 €	25 254 €	29 516 €	27 295 €	23 283 €	25 219 €

Source : Insee, base Tous salariés 2023

La rémunération comprend, outre le salaire de base, les compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratification et d'avantages en nature. Les indemnités de rupture y sont incluses à partir d'un seuil pouvant atteindre deux fois le plafond annuel de la Sécurité sociale.

En 2023, en Occitanie, un salarié de la Branche a perçu, en moyenne, une rémunération annuelle brute en équivalent temps plein de 32 760 € et nette de 25 219 €. Ce sont respectivement des hausses de près de 6%, après des hausses observées également en 2021. Les salariés du secteur de la logistique enregistrent la plus faible progression de rémunération moyenne brute en équivalent temps plein (+ 4%).

En équivalent temps plein, on observe une rémunération des femmes en moyenne nette, supérieure de 1.6 % à celle des hommes au sein de la Branche, du fait que la proportion de salariés ayant le statut de technicien/agent de maîtrise ou cadre est plus élevée parmi les femmes.

Activité	% évolution 2022/2023							
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	ENSEMBLE
Hommes	6%	7%	7%	6%	8%	4%	7%	6%
Femmes	5%	7%	6%	6%	5%	4%	6%	5%
Ensemble	6%	7%	7%	6%	7%	4%	7%	6%

Femmes et Hommes connaissent le même niveau de progression sur les métiers du voyageur, de la location et de la logistique. En revanche, sur les auxiliaires, la marchandise et le sanitaire, 1 à 3 points peuvent séparer la progression annuelle (3 points pour les auxiliaires).

Salaire brut moyen par Professions et Catégories Sociales (PCS)

Données au 31 décembre 2023 - Occitanie

PCS	Femmes	Hommes	Ensemble
<b>Conduite</b>			
526E-Ambulanciers	28 657 €	29 158 €	29 000 €
641A-Conducteurs routiers et grands routiers	29 824 €	32 593 €	32 508 €
641B-Conducteurs de véhicule routier de transport en commun	29 862 €	31 011 €	30 784 €
643A-Conducteurs livreurs, coursiers	24 901 €	25 473 €	25 427 €
<b>Exploitation</b>			
389A-Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	56 729 €	62 308 €	60 865 €
466B-Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)	38 291 €	40 149 €	39 221 €
466C-Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)	39 879 €	40 786 €	40 577 €
546C-Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	31 624 €	33 566 €	32 529 €
655A-Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	31 627 €	32 299 €	32 201 €
676D-Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	27 123 €	30 924 €	30 584 €
<b>Logistique-manutention-magasinage</b>			
487A-Responsables d'entrepôt, de magasinage	41 920 €	40 941 €	41 107 €
487B-Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	42 417 €	40 588 €	40 794 €
652A-Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	29 371 €	30 490 €	30 403 €
653A-Magasiniers qualifiés	28 827 €	30 931 €	30 397 €
676A-Manutentionnaires non qualifiés	29 352 €	29 187 €	29 199 €
676B-Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés	26 785 €	26 716 €	26 717 €
676C-Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	29 500 €	30 024 €	29 908 €

Source : Insee, base Tous salariés 2023

Les rémunérations moyennes par Professions et Catégories Sociales (nomenclature INSEE) sont ici données sur le périmètre des entreprises qui relèvent de la convention collective des transports routiers et activités auxiliaires du transport.

Parmi les professions cœur de métier du transport et de la logistique, ce sont les ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports qui ont les rémunérations les plus élevées : 60 865 € brut par an en moyenne pour un équivalent temps plein. Parmi les métiers de la conduite, ce sont les conducteurs routiers et grands routiers qui sont les mieux rémunérés (32 508 € brut annuel en moyenne), mais ils effectuent un nombre d'heures conséquent.

A métier identique, les hommes ont un salaire brut supérieur à celui des femmes, exception faite des « responsables entrepôt » et « responsable de tri ». Cet écart est particulièrement marqué sur les ingénieurs et cadres techniques (plus de 5000€ d'écart).

### Salaire horaire net moyen en euros, par sexe et catégorie socioprofessionnelle

Données au 31 décembre 2023 - Occitanie

Activité	3-Cadres et professions intellectuelles supérieures	4-Professions Intermédiaires	5-Employés	6QN-Ouvriers Non Qualifiés	6Q-Ouvriers Qualifiés
<b>TRM</b>					
Ensemble	21,55	15,63	12,84	11,59	12,00
Femmes	20,56	14,84	12,17	11,01	11,17
Hommes	21,88	15,98	13,71	11,64	12,04
<b>TRV</b>					
Ensemble	24,92	16,40	13,26	13,02	12,68
Femmes	24,15	15,53	12,88	12,22	12,34
Hommes	25,31	16,93	14,05	13,40	12,76
<b>DEM</b>					
Ensemble	17,67	14,99	12,07	10,98	11,88
Femmes	17,20	14,49	11,87	11,85	10,79
Hommes	17,81	15,27	12,77	10,97	11,89
<b>LOC</b>					
Ensemble	23,37	16,63	12,49	12,16	12,19
Femmes	21,16	15,58	12,31		11,19
Hommes	23,84	17,01	12,87	12,16	12,22
<b>AUX</b>					
Ensemble	27,76	16,37	14,06	12,75	11,94
Femmes	24,62	16,17	13,71	12,48	11,36
Hommes	29,68	16,51	14,52	12,81	11,98
<b>PRL</b>					
Ensemble	26,88	16,79	13,71	12,27	12,30
Femmes	25,43	16,47	13,68	12,01	11,83
Hommes	27,59	16,93	13,76	12,34	12,39
<b>TRS</b>					
Ensemble	21,65	16,91	11,51	10,71	11,37
Femmes	20,67	17,30	11,52	10,90	11,17
Hommes	22,42	16,24	11,50	10,36	11,43
<b>Ensemble</b>					
Ensemble	23,97	16,10	12,15	11,90	12,12
Femmes	22,64	15,62	12,12	11,93	11,71
Hommes	24,56	16,35	12,18	11,89	12,15

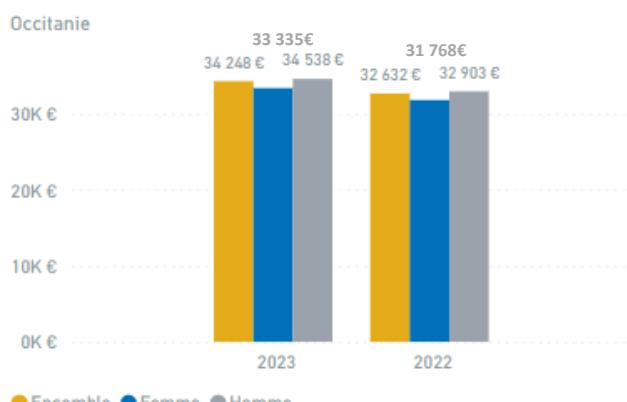
Source : Insee, base Tous salariés 2023

Les statistiques de salaire horaire net moyen nous enseignent que les ouvriers non qualifiés ont les rémunérations horaires les plus faibles : 11.90€. Dans le déménagement et le sanitaire, ils gagnent en moyenne respectivement 10.98 € et 10,71 € net de l'heure. Les hommes cadres du secteur des auxiliaires de transport perçoivent la plus forte rémunération nette horaire (29.68 € en moyenne).

On observe une hausse globale des salaires horaire net moyen en 2023 par rapport à l'année précédente dans la Branche, exception faite des cadres dont la moyenne baisse sensiblement (-0.95%). Cette baisse est induite par les salaires moyens nets des cadres des activités marchandises (-3%), déménagement (-7%) et logistique (-1%).

Pour les ouvriers qualifiés, non qualifiés et employés, on note une croissance moyenne de 5 % du salaire horaire net moyen tous secteurs confondus.

### Évolution du salaire brut moyen annuel par sexe (en €)



C'est une croissance de 5% qui est observée en 2023, aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Source : Insee, base Tous salariés 2023

Salaire brut moyen par contrat de travail

Données au 31 décembre 2023 - Occitanie

## CDI

Sexe	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Ensemble
Homme	32 383 €	32 398 €	32 101 €	32 903 €	38 319 €	35 903 €	29 741 €	32 853 €
Femme	32 524 €	31 993 €	32 616 €	33 427 €	41 133 €	36 484 €	29 647 €	33 493 €
Ensemble	32 398 €	32 303 €	32 189 €	32 938 €	39 103 €	36 048 €	29 708 €	32 963 €

## CDD

Homme	27 126 €	30 254 €	24 900 €	26 980 €	27 500 €	26 766 €	26 295 €	27 162 €
Femme	27 124 €	27 202 €	28 983 €	25 546 €	29 411 €	28 782 €	26 137 €	27 020 €
Ensemble	27 126 €	29 606 €	25 077 €	26 882 €	27 971 €	27 224 €	26 237 €	27 136 €

Source : Insee, base Tous salariés 2023

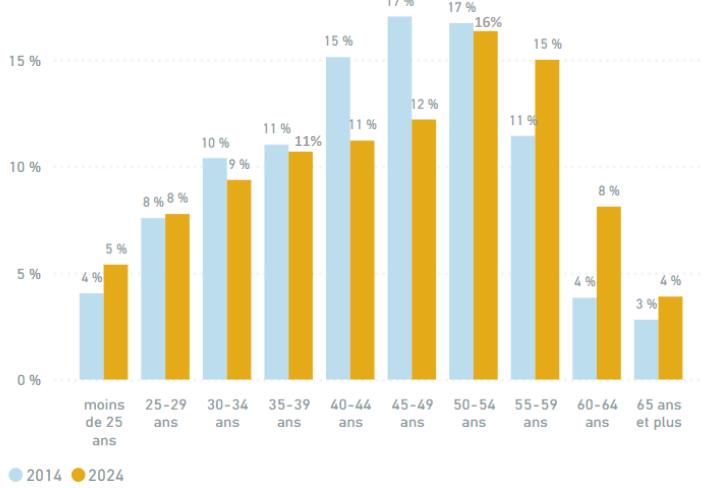
Les salariés en CDI dans la Branche ont une rémunération brute moyenne annuelle 1,2 fois supérieure à celle des CDD.

Les femmes en CDI ont une rémunération supérieure à celle des hommes, induite par le salaire moyen brut des auxiliaires, où l'écart est particulièrement marqué (2 814€ brut annuel).

## Démographie

### Comparaison de la structure par âge de la Branche à 10 ans d'intervalle au 31 décembre

Occitanie



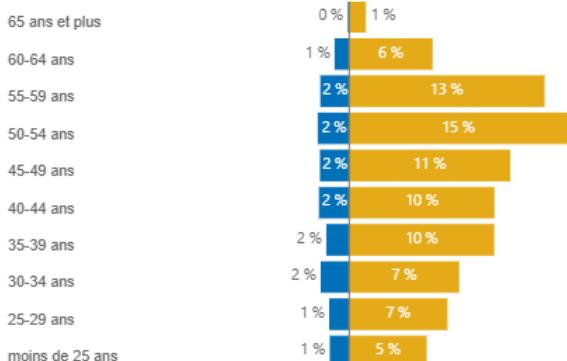
Source : Enquête Tableau de bord AFT

La comparaison à dix ans d'intervalle des pyramides des âges des salariés de la Branche met en évidence depuis plusieurs années un glissement des effectifs vers les tranches d'âges supérieures. A partir de 55 ans, l'écart se creuse considérablement par rapport à 2014. Les salariés de plus de 50 ans représentent 43% des salariés, contre 35% en 2014.

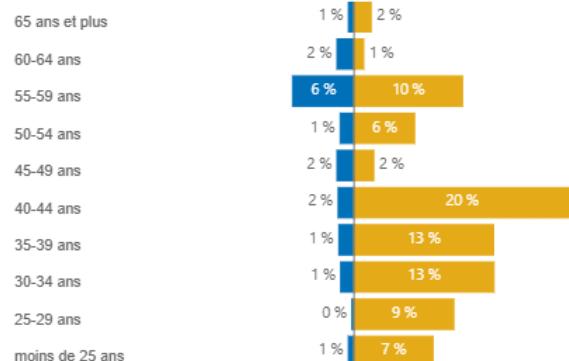
### Pyramides des âges (ensemble des familles professionnelles)

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie

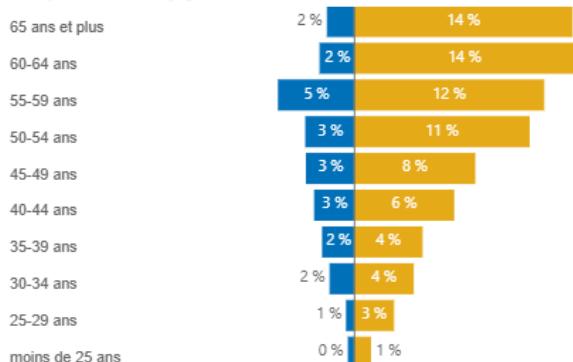
#### Marchandises (hors déménagement)



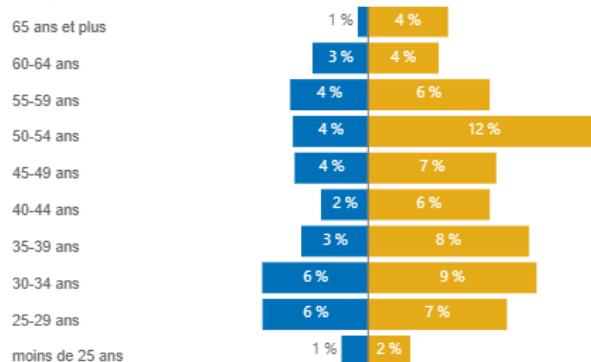
#### Déménagement



#### Transport routier de voyageurs



#### Transport sanitaire



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Globalement, les pyramides 2024 suivent la tendance 2023.

Dans le Transport routier de voyageurs, la part des salariés de plus de 50 ans est de 63%, soit la part la plus importante de la branche. Parmi eux, 1 sur 2 a plus de 60 ans. Les moins de 44 ans ne représentent que 26%.

A l'inverse, dans le déménagement, les moins de 44 ans représentent 67% et seuls 6% des salariés ont plus de 60 ans.

Le transport de marchandises, hors déménagement, a quant à lui une proportion plutôt équilibrée sur la tranche 30 - 59 ans, pour représenter 69% des effectifs, mais dont 46% d'entre eux a plus de 50 ans, ce qui confirme le vieillissement structurel.

Avec le déménagement, le transport sanitaire est celui dont les moins de 30 ans, représentent plus de 30%. 77% des salariés en sanitaire, ont moins de 54 ans.

#### Estimation des effectifs en conduite par tranche d'âge

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie

Catégories d'âge	Marchandises	Sanitaire	Voyageurs	Total
moins de 20 ans	112		7	<b>119</b>
20-24 ans	1 482	249	88	<b>1 819</b>
25-29 ans	1 956	894	250	<b>3 100</b>
30-34 ans	2 311	882	354	<b>3 546</b>
35-39 ans	3 326	755	451	<b>4 531</b>
40-44 ans	3 469	579	674	<b>4 721</b>
45-49 ans	3 714	674	942	<b>5 330</b>
50-57 ans	7 349	1 351	2 129	<b>10 830</b>
58-62 ans	3 676	543	1 495	<b>5 714</b>
63-67 ans	694	366	1 258	<b>2 318</b>
67 ans et plus	186	53	854	<b>1 093</b>
<b>Total</b>	<b>28 275</b>	<b>6 345</b>	<b>8 501</b>	<b>43 121</b>

Source : Enquête Tableau de bord AFT

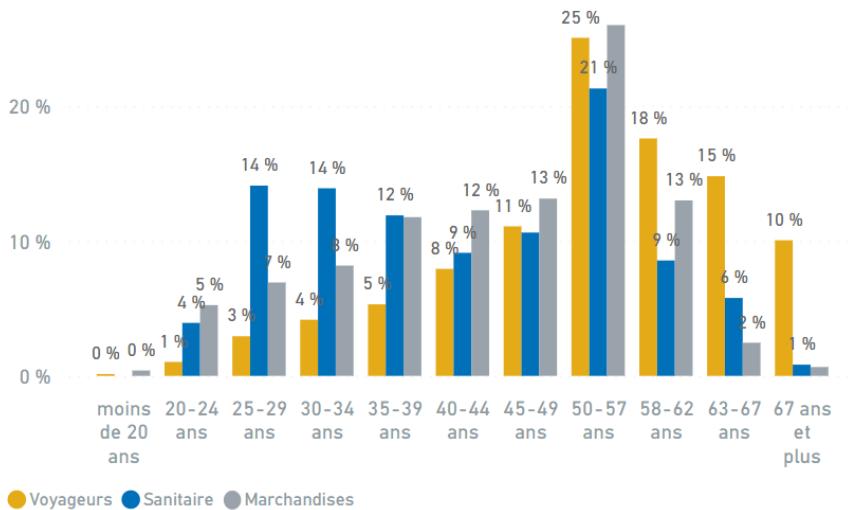
65% des conducteurs le sont en marchandises, 14.7% en sanitaire et 20.3% en voyageurs. 11.6% des conducteurs a moins de 30 ans. Un salarié sur deux se situe sur la tranche 40 - 57 ans.

Dans le prolongement de la pyramide des âges par secteur, la conduite ne fait pas exception et on retrouve la part des salariés les plus âgés dans le transport de voyageurs (42% a plus de 58 ans) et la part des moins de 30 ans la plus prononcée, en sanitaire (18%). En marchandises, 52% des salariés a entre 45 et 62 ans. Les plus de 63 ans sont peu représentés en marchandises (3%) et sanitaires (6.6%). A l'inverse, ils représentent 24.8% des conducteurs dans le voyageur.

La structuration des âges confirme les besoins de renouvellement structurel des effectifs, sur les métiers de la conduite, notamment.

En moyenne les conducteurs sont âgés de **46 ans et 5 mois** en Occitanie

### Structure par âge dans la conduite



En Occitanie la moyenne d'âge des conducteurs est supérieure à celle de la France (+1 an et 7 mois).

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Les conducteurs en sanitaire de moins de 39 ans représentent 38% des effectifs. Ils sont 2 fois plus représentés dans cette catégorie d'âge que les conducteurs en voyageurs et marchandises. A l'inverse, les conducteurs en voyageurs sont surreprésentés dès 50 ans (56% des effectifs). La tranche des 40-49 ans est relativement similaire sur l'ensemble des activités des conduite (15.7% TRV, 17% TRS et 15.3% TRM).

Aucun conducteur ne figure dans les moins de 20 ans dans le transport sanitaire, car les candidats au Diplôme d'État d'Ambulancier ne peuvent pas intégrer la formation tant qu'ils sont soumis au permis probatoire : le permis B doit être obtenu depuis au moins 3 ans, ou 2 ans en cas de conduite accompagnée.

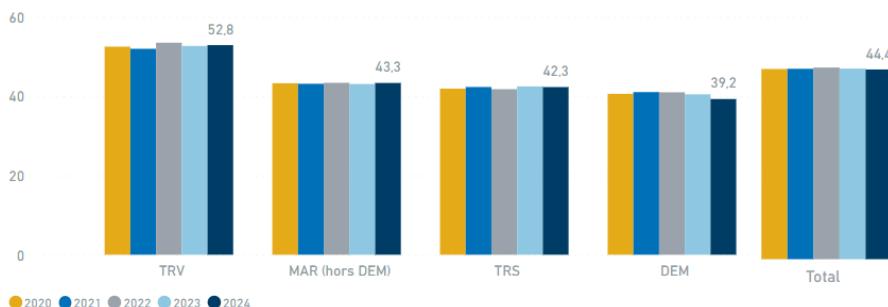
Pour le transport routier de marchandises, l'accès au métier est possible à partir de 18 ans, par une qualification initiale, via les titres professionnels délivrés par le ministre du Travail (titres professionnels de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur ou sur tous véhicules) et les diplômes de conducteur routier délivrés par le ministère de l'Éducation nationale (CAP et BAC pro), tandis qu'avec une qualification initiale accélérée, la FIMO (Formation initiale minimale obligatoire), il est nécessaire d'avoir au moins 21 ans pour conduire des véhicules lourds du transport de marchandises. Pour la conduite de véhicules de transport routier de voyageurs, jusqu'en 2021, un âge minimum de 23 ans était requis à l'issue d'une FIMO (ou 21 ans en cas d'affectation sur un service régulier national de moins de 50 km), et de 21 ans à l'issue d'une qualification initiale.

Cependant, un décret en 2021 est venu abaisser l'âge minimal pour la conduite de certains véhicules lourds de transport en commun par des personnes ayant bénéficié d'une formation longue de plus de 280 heures (titre professionnel ou CAP). La conduite peut donc désormais s'effectuer dès l'âge de 18 ans sur le territoire national, à condition que le véhicule circule sans passager, ou que le conducteur exécute des services réguliers dont le parcours de ligne ne dépasse pas 50 km, et dès l'âge de 20 ans pour les véhicules des catégories D ou DE, conduits sur le territoire national. En outre, un arrêté du 12 mars 2023 a créé un CAP Conducteur agent d'accueil en autobus et autocar dont les premières sessions d'examen se sont déroulées en 2024.

En moyenne les salariés sont âgés de **44 ans et 4 mois** en Occitanie

#### Âge moyen par secteur (ensemble des familles professionnelles)

Occitanie



L'âge moyen des salariés de la Branche est de 44 ans et 7 mois en France.

L'âge moyen continue d'augmenter dans le transport de voyageurs en Occitanie et culmine à 52 ans et 8 mois (2 ans de plus qu'en France). L'âge moyen le plus faible est dans le déménagement (39,2 ans).

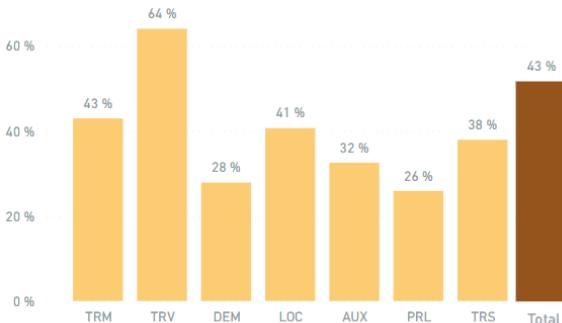
#### Taux de relève

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie



#### Taux de renouvellement

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie



#### Définitions :

Le taux de relève exprime le nombre de salariés de moins de 30 ans pour un salarié de plus de 50 ans. Lorsque cet indicateur est inférieur à 1, cela signifie que les moins de 30 ans sont moins nombreux que les plus de 50 ans.

Le taux de renouvellement est égal à la part des salariés de plus de 50 ans dans l'effectif global. Plus ce taux augmente pour se rapprocher de 100%, plus les employeurs sont susceptibles d'être confrontés à des enjeux forts de gestion et de remplacements de départs.

Au global en Occitanie, le taux de relève est de 0,32 ce qui signifie que les plus de 50 ans sont 3,5 fois plus nombreux que les moins de 30 ans, avec des disparités selon les secteurs. En effet, les plus de 50 ans sont 1,07 fois plus nombreux dans le secteur de la logistique, et 14,2 fois plus nombreux dans le transport routier de voyageurs.

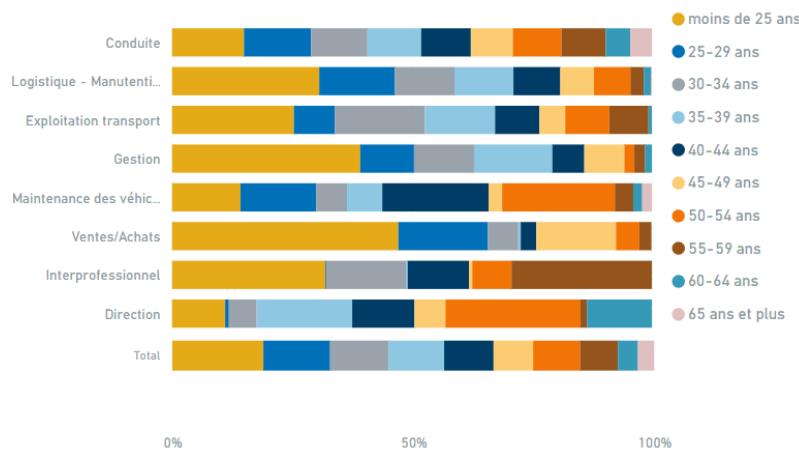
La proportion de salariés de plus de 50 ans (43 %) augmente en 2024 (+ 2 points). Ce ratio est conséquent dans le transport routier de voyageurs, pour la troisième année consécutive (64 %). La proportion des plus de 50 ans est en hausse dans le transport sanitaire (+ 5 points), le déménagement (+ 4 points), les auxiliaires (+ 3 points), la marchandise (+ 2 points) et la logistique (+ 2 points). Cette progression risque d'accentuer plus encore le besoin d'anticipation et de gestion des départs en retraite des entreprises.

## Mouvements de main-d'œuvre

**77%** des embauches sont en CDI

### Embauches par âge et famille professionnelle

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie

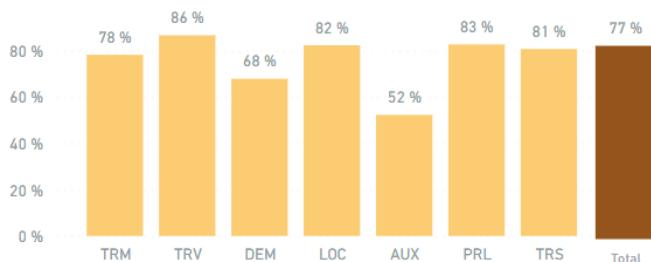


Source : Enquête Tableau de bord AFT

Dans la Branche, en Occitanie, en 2024, 33 % des recrues ont moins de 30 ans tandis que 25 % ont plus de 50 ans. Les moins de 30 ans sont beaucoup plus représentés sur les métiers de la logistique, vente/achats et gestion. En direction, une embauche sur deux, concerne les plus de 50 ans (25% pour la seule tranche des 50-54 ans). Les embauches en conduite sont celles dont la part de chaque tranche d'âge est la plus équilibrée (environ 5 à 10% par tranche).

### Part des embauches en CDI par secteur d'activité

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie



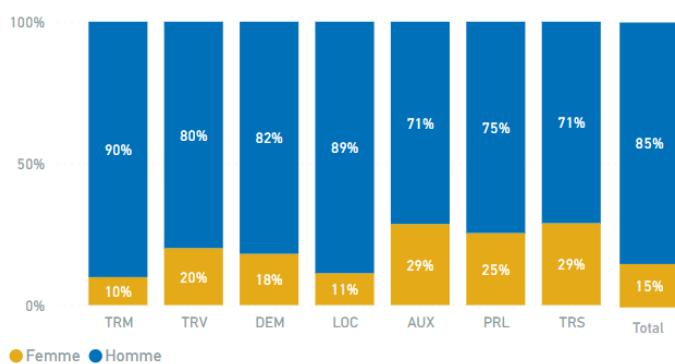
Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, 77 % des embauches de la Branche font l'objet d'un CDI, soit un recul de 1 point par rapport à l'année précédente. Les secteurs du voyageur, de la location et de la logistique enregistrent la plus grande proportion d'embauches en CDI, avec respectivement 86 % (+3 points), 82% et 83 % des recrues sous ce statut. Le sanitaire poursuit sa progression constatée depuis 2022 et passe de 69% en 2023 à 81% en 2024. Dans le transport routier de marchandises, la part des embauches en CDI enregistre un recul de 2 points par rapport à 2023.

## 2% des embauches sont des créations d'emploi

### Embauches par sexe et activité

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie

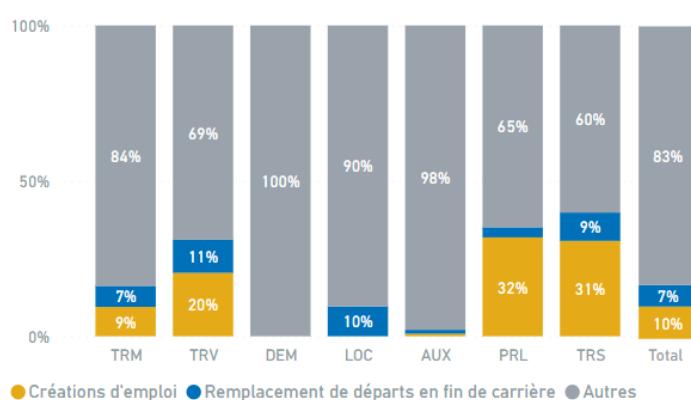


Source : Enquête Tableau de bord AFT

Dans la Branche, 15 % des recrutements sont des femmes en 2024, un chiffre qui diminue de 2 points par rapport à l'année précédente. Le recul est particulièrement marqué sur le voyageur (-7 points), le déménagement (-10 points), les auxiliaires (-4 points), la location (-5 points) et la logistique (-6 points). Exception faite du secteur sanitaire et des auxiliaires où les femmes représentent 29 % des embauches du transport, leur part régresse considérablement en 2024.

### Répartition des embauches

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie



Source : Enquête Tableau de bord AFT

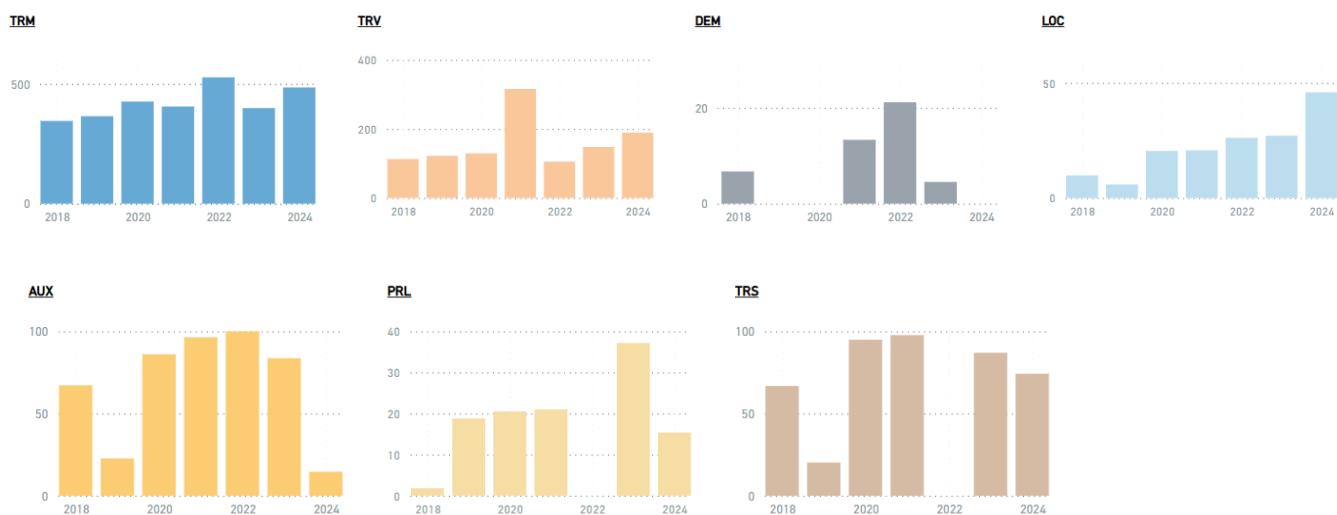
En 2024, 10 % des embauches sont destinées à accroître les capacités de production par création d'emploi (contre 13 % en 2023). Cependant certains secteurs bénéficient de parts de création d'emploi importantes, comme la logistique (32 %), le transport sanitaire (31 %) et le transport de voyageurs (20 %). Ce dernier cependant perd 8 points en 2024.

Le voyageur est le secteur dont le motif de remplacement de départs en fin de carrière est le plus important (11%). La marchandise, le voyageur et la location, connaissent une progression sensible de ces motifs de remplacement. Le sanitaire connaît quant à lui une sensible baisse de 1 point.

En outre, en 2024, 83 % des embauches sont le fait de remplacements pour autres motifs que la retraite (démission, fin de CDD, rupture conventionnelle).

## Évolution des départs en fin de carrière par secteur

Occitanie



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Les départs en fin de carrière au niveau de l'ensemble de la Branche sont constitués de la somme des départs en retraite et des congés de fin d'activité.

La location connaît la plus forte progression en 2024 et double en valeur absolue, là où les auxiliaires, la logistique et le sanitaire reculent. La marchandise et le voyageur poursuivent leur progression.

## Évolution des départs en Congé de Fin d'Activité (CFA)

France

Année	AGECFA	FONGECFA
2008	157	1 582
2009	197	1 745
2010	209	1 705
2011	172	1 568
2012	142	962
2013	225	1 772
2014	131	633
2015	148	1 184
2016	224	2 104
2017	203	2 307
2018	187	2 051
2019	179	2 193
2020	152	1 966
2021	204	2 194
2022	160	2 209
2023	148	2 033
2024	93	1 237

Source : FONGEFCA - Transport & AGEFCA - Voyageurs

-> Données régionales pour les départ CFA disponibles à partir de 2023

Le Congé de Fin d'Activité (CFA) permet à des conducteurs de transport routier de marchandises ou de voyageurs, conducteurs du secteur du déménagement et convoyeurs de fonds, employés dans les entreprises du champ de la convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires de transport, de cesser leur activité professionnelle jusqu'à cinq ans avant l'ouverture de leur droit à la retraite.

Le CFA a été mis en place pour le transport de marchandises et le secteur du déménagement par les accords de branche du 28 mars et 11 avril 1997. Il a été étendu aux convoyeurs de fonds par les accords du 23 juin 1997 et du 24 mars 1998. Le CFA a été mis en place par l'accord du 2 avril 1998 pour le transport routier de voyageurs.

Après avoir observé une baisse de 13 % des départs en marchandises (FONGECFA) en 2020, une augmentation est constatée en 2021 et 2022. 2023 marque le début d'une baisse, confirmée en 2024 (-39 %). Baisse également constatée sur le voyageur avec l'AGECFA (-37 % en 2024).

## Nombre total de bénéficiaires du CFA

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie

TRM

830

dont transports de fonds

49

TRV

87

Source : FONGEFCA-Transport & AGEFCA-Voyageurs

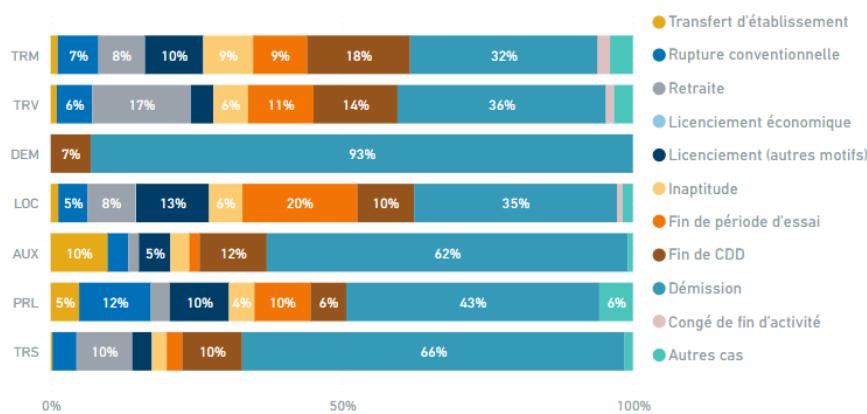
Le recul progressif de l'âge de la retraite a exigé une adaptation du dispositif du CFA. Les accords entre partenaires sociaux du 30 mai 2011 puis du 14 mars 2014 ont ainsi visé à préserver l'équilibre du CFA en adaptant certains critères d'accès. En outre, à la suite de l'adoption de la réforme des retraites qui décale l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans, les partenaires sociaux ont signé un accord le 16 juin 2023 pour adapter le CFA aux nouvelles dispositions légales.

Le nombre de dossiers transférés en CFA en 2024 est stable pour le transport de marchandises, mais régresse sensiblement sur le voyageur (-11).

Toute cessation d'activité d'un salarié dans les conditions prévues par l'accord relatif au CFA doit donner lieu, dans l'entreprise qui employait le bénéficiaire du CFA, à l'embauche d'un salarié cotisant au dispositif CFA, dans le cadre d'un contrat de travail à durée indéterminée à temps plein. Cette embauche doit intervenir au plus tard dans les 3 mois suivant la date de départ effectif de l'entreprise du bénéficiaire du CFA et peut intervenir, au plus tôt, dans un délai de 3 mois avant la date de départ effectif de ladite entreprise.

## Répartition des flux de départs de l'établissement par motif et secteur

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Les principales causes de départs des établissements de la Branche sont les démissions, suivies des fins de CDD (respectivement 52.4 % contre 38.4% en France et 11 % contre 17.5% en France). Dans le dééménagement, 9 salariés sur 10 partent, pour démission. 2 salariés sur 10 ne finissent pas leur période d'essai dans la location. Près de 2 départs sur 10 sont motivés par un départ en retraite dans le voyageur.

## Taux de rotation par secteur

Occitanie

Activité 2019 2023 2024

Activité	2019	2023	2024
MAR	22 %	19 %	20 %
TRS	19 %	12 %	11 %
TRV	19 %	15 %	15 %
<b>Total</b>	<b>22 %</b>	<b>18 %</b>	<b>18 %</b>

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Le taux de rotation de la main-d'œuvre (ou turnover) est calculé comme la moyenne des taux d'entrée et de sortie divisé par l'effectif. Un taux de rotation de 0 % signifie qu'il n'y a eu ni départ ni arrivée au cours de l'année. Un taux de 100 % signifie en revanche que l'intégralité des postes a été renouvelée. En 2024, on observe un taux de rotation stable, de 18% (17% en France). Le secteur du sanitaire marque un recul de 8 points par rapport à 2019, qui montre un certain rééquilibrage.

## Intérim

**21%** des établissements ont recours à l'intérim

### Établissements déclarant avoir recours à l'intérim

Occitanie

Année Secteur d'activité	2023		2024	
	Recours intérim	Part établissements %	Recours intérim	Part établissements %
Auxiliaires de transport	110	31 %	150	29 %
Déménagement	51	24 %	110	79 %
Location	80	79 %	78	64 %
Prestataires logistiques	131	44 %	167	49 %
Transport routier de marchandises	489	22 %	378	14 %
Transport routier de voyageurs	69	20 %	106	24 %
Transport sanitaire	54	7 %	19	3 %
<b>Total</b>	<b>985</b>	<b>23 %</b>	<b>1 007</b>	<b>21 %</b>

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Après une baisse amorcée en 2022 du nombre d'établissements déclarant avoir recours à l'intérim, le déclin se poursuit en 2023 et 2024 : la part des établissements ayant recours à l'intérim passe de 28 % en 2022 à 21 % en 2024 (222 établissements de moins en 2 ans). On remarque en particulier une forte baisse dans le transport de marchandises, où le nombre d'établissements utilisant l'intérim, passe de 651 à 378 en 2 ans. A l'inverse, le voyageur, le déménagement, les auxiliaires et la logistique progressent de façon considérable en 2024 (+59, +40, +36 et +37 établissements). Toutefois en valeur absolue, la marchandise représente 37% des établissements ayant recours à l'intérim.

### Évolution du nombre d'intérimaires par secteur (en équivalents temps plein)

Occitanie

Année Secteur d'activité	2023		2024	
	Nombre d'intérimaires	Nombre d'intérimaires	Taux d'évolution	
AUX	1 174	1 208	3 %	
DEM	40	34	-14 %	
LOC	145	160	10 %	
PRL	931	896	-4 %	
TRM	1 628	1 690	4 %	
TRS	32	27	-16 %	
TRV	339	342	1 %	
<b>Total</b>	<b>4 288</b>	<b>4 357</b>	<b>2 %</b>	

Source : Déclarations Sociales Nominaives (DSN), traitement Dares

Données ajustés au champ conventionnel

Le nombre d'intérimaires en équivalent temps plein dans la Branche en Occitanie a augmenté de 2 %, là où il baisse de 5% en France.

Les prestataires logistiques, le transport routier de marchandises et les auxiliaires de transport concentrent 87 % des intérimaires de la Branche en Occitanie, malgré un léger repli de la logistique en 2024 (-4%).

## Marché du travail

Environ **6 830** offres d'emploi dans la Branche d'emploi en Occitanie

### > Offres et demandes d'emploi

Les données présentées dans cette rubrique proviennent exclusivement de France Travail. Elles sont donc exhaustives en ce qui concerne les demandes d'emploi, mais partielles pour les offres d'emploi.

#### Evolution des offres d'emploi par secteur (ensemble des codes ROME)

Occitanie

Code NAF Rév.2	Libellé	2022	2023	2024
4939A	Transports routiers réguliers de voyageurs	1 600	1 240	1 030
4939B	Autres transports routiers de voyageurs	750	620	640
4941A	Transports routiers de fret interurbains	2 420	2 170	1 940
4941B	Transports routiers de fret de proximité	1 700	1 470	1 500
4941C	Location de camions avec chauffeur	310	220	140
4942Z	Déménagement	160	160	60
5210B	Entreposage et stockage non frigorifique	131	151	200
5229A	Messagerie, fret express	200	120	120
5229B	Affrètement et organisation des transports	275	216	206
5320Z	Autres activités de poste et de courrier	60	40	10
7712Z	Location et location-bail de camions	35	18	27
8010Z	Activités de sécurité privée	212	197	168
8690A	Ambulances	1 030	990	790
Total		8 883	7 611	6 830
Part de la Branche (CCNTR) par rapport au marché du travail		2,23 %	1,98 %	1,94 %

Source : France Travail - Exploitation AFT.

Le volume des offres d'emploi déposées par les entreprises de la Branche à France Travail connaît une diminution notable depuis 2022 (-2000 offres). Cette baisse est marquée sur l'ensemble des secteurs (- 25% dans le voyageur, - 45% dans la marchandise et - 40% dans la location). Seule la logistique fait exception et progresse de 53% en 2 ans.

#### Répartition des offres par emploi (code ROME)

Données de 2024 - Occitanie

Codes ROME V-4	Libellé	Nombre d'offres diffusées	Part des offres déposées par la Branche	Taux d'évolution des offres diffusées
G1201	Guide-accompagnateur / Guide-accompagnatrice	230		10 %
H3302	Agent / Agente de conditionnement	3 430		-10 %
J1305	Ambulancier / Ambulancière	940	67 %	-21 %
N1101	Cariste	6 460	1 %	-9 %
N1102	Déménageur / Déménageuse	300	13 %	-48 %
N1103	Préparateur / Préparatrice de commandes	12 760	2 %	-6 %
N1105	Manutentionnaire	6 040	2 %	-10 %
N1201	Affréteur / Affréteuse	340	12 %	-13 %
N1202	Employé / Employée de transit	590	2 %	-9 %
N1301	Responsable logistique	2 130	0 %	-17 %
N1302	Responsable entrepôt logistique	260	4 %	-30 %
N1303	Approvisionneur / Approvisionneuse logistique	5 140	1 %	-18 %
N4101	Conducteur / Conductrice de poids lourd	12 560	15 %	-9 %
N4102	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	330	39 %	-6 %
N4103	Conducteur / Conductrice de bus	3 680	37 %	8 %
N4104	Courrier / Coursière	240	4 %	-8 %
N4105	Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	4 320	22 %	-4 %
N4201	Responsable d'agence transport routier de marchandises	600	5 %	28 %
N4202	Responsable d'exploitation transport routier de personnes	90	0 %	200 %
N4203	Agent / Agente d'intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	1 060	20 %	1 %
N4204	Agent / Agente d'exploitation transport routier de personnes	290	17 %	-3 %
Total		61 790	9 %	-8 %

Source : France Travail - Exploitation AFT. Les données sont présentées selon la nomenclature ROME V-4.

Au niveau des professions « cœur de métier » du transport et de la logistique, le volume d'offres d'emploi diffusées par France Travail (dont offres transmises par des sites partenaires), et émises par les entreprises de l'ensemble de l'économie française, a diminué de 8 % en 2024 (-5740 offres). 9 % de ces offres ont été déposées par des entreprises de la Branche (contre 10% en 2023). 40% de ces offres concernent les métiers de « conducteur/trice poids lourds » et « préparateur/trice de commande », mais seulement, respectivement 15% et 2% d'entre elles le sont via la branche.

#### Répartition des offres selon la nature et la durée du contrat en (tous secteurs, y compris compte propre et intérim)

Données de 2024 - Occitanie

Codes ROME V-4 Libellé	Part des offres en CDI	Part des offres < 1 mois (CDD, intérim)
G1201 Guide-accompagnateur / Guide-accompagnatrice	22 %	39 %
H3302 Agent / Agente de conditionnement	21 %	67 %
J1305 Ambulancier / Ambulancière	64 %	15 %
N1101 Cariste	13 %	82 %
N1102 Déménageur / Déménageuse	23 %	67 %
N1103 Préparateur / Préparatrice de commandes	35 %	54 %
N1105 Manutentionnaire	16 %	77 %
N1201 Affréteur / Affréteuse	68 %	18 %
N1202 Employé / Employée de transit	73 %	12 %
N1301 Responsable logistique	69 %	22 %
N1302 Responsable entrepôt logistique	81 %	12 %
N1303 Approvisionneur / Approvisionneuse logistique	51 %	35 %
N4101 Conducteur / Conductrice de poids lourd	29 %	65 %
N4102 Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	85 %	9 %
N4103 Conducteur / Conductrice de bus	42 %	48 %
N4104 Coursier / Coursière	46 %	42 %
N4105 Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	46 %	34 %
N4201 Responsable d'agence transport routier de marchandises	63 %	15 %
N4202 Responsable d'exploitation transport routier de personnes	89 %	0 %
N4203 Agent / Agente d'intervention technique d'exploitation des tr...	68 %	24 %
N4204 Agent / Agente d'exploitation transport routier de personnes	83 %	7 %
<b>Total</b>	<b>35 %</b>	<b>55 %</b>

Source : France Travail - Exploitation AFT. Les données sont présentées selon la nomenclature ROME V-4.

En 2024, un tiers des offres transport logistique diffusées par France Travail concernent des contrats en CDI et 1 contrat sur 2, des contrats de courte durée. Certains métiers sont confrontés davantage que d'autres aux contrats de courte durée : les métiers de cariste, déménageur, manutentionnaire et agent de conditionnement.

La part des offres en CDI se maintient en 2024. Les métiers de l'exploitation voyageurs, de la conduite en voyageurs et de responsable logistique, cumulent respectivement plus de 80% de leurs contrats, à durée indéterminée.

**608 370** demandeurs d'emploi se positionnent sur un des métiers du transport routier et de la logistique

### Evolution des demandeurs d'emploi en stock

Occitanie

<b>Codes ROME V-4</b>	<b>Libellé</b>	<b>Nombre de demandeurs en stock au 31/12/2024</b>
G1201	Guide-accompagnateur / Guide-accompagnatrice	470
H3302	Agent / Agente de conditionnement	3 660
J1305	Ambulancier / Ambulancière	1 240
N1101	Cariste	4 520
N1102	Déménageur / Déménageuse	190
N1103	Préparateur / Préparatrice de commandes	8 180
N1105	Manutentionnaire	5 950
N1201	Affréteur / Affréteuse	60
N1202	Employé / Employée de transit	60
N1301	Responsable logistique	1 000
N1302	Responsable entrepôt logistique	70
N1303	Approvisionneur / Approvisionneuse logistique	1 140
N4101	Conducteur / Conductrice de poids lourd	7 260
N4102	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	270
N4103	Conducteur / Conductrice de bus	2 060
N4104	Courrier / Coursière	290
N4105	Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	8 530
N4201	Responsable d'agence transport routier de marchandises	120
N4202	Responsable d'exploitation transport routier de personnes	40
N4203	Agent / Agente d'intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	240
N4204	Agent / Agente d'exploitation transport routier de personnes	70
<b>TOTAL ROME TRANSPORT ROUTIER ET LOGISTIQUE</b>		<b>45 420</b>

Source : France Travail - Exploitation AFT. Les données sont présentées selon la nomenclature **ROME V-4**.

Les demandes en stock désignent l'ensemble des demandeurs d'emploi comptabilisés en fin d'année de catégorie A, B et C, c'est-à-dire tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Un demandeur d'emploi sur 2 « en stock » au 31 décembre 2024, est positionné sur l'un des métiers de la logistique et 40 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi le sont sur les métiers de la conduite routière (dont 87% d'entre eux en marchandises).

Les ambulanciers représentent moins de 1% des demandeurs d'emploi « en stock ».

## Répartition des demandeurs d'emploi selon l'âge et le sexe

Données de 2024 - Occitanie

<b>Codes ROME V-4</b>	<b>Libellé</b>	<b>Part des femmes</b>	<b>Part des -25 ans</b>	<b>Part des +50 ans</b>
G1201	Guide-accompagnateur / Guide-accompagnatrice	54 %	7 %	36 %
H3302	Agent / Agente de conditionnement	65 %	9 %	33 %
J1305	Ambulancier / Ambulancière	37 %	7 %	22 %
N1101	Cariste	5 %	9 %	25 %
N1102	Déménageur / Déménageuse	0 %	20 %	11 %
N1103	Préparateur / Préparatrice de commandes	24 %	25 %	12 %
N1105	Manutentionnaire	10 %	23 %	16 %
N1201	Affréteur / Affréteuse	35 %	17 %	35 %
N1202	Employé / Employée de transit	57 %	19 %	24 %
N1301	Responsable logistique	25 %	6 %	34 %
N1302	Responsable entrepôt logistique	4 %	0 %	33 %
N1303	Approvisionneur / Approvisionneuse logistique	31 %	6 %	33 %
N4101	Conducteur / Conductrice de poids lourd	5 %	5 %	30 %
N4102	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	23 %	2 %	51 %
N4103	Conducteur / Conductrice de bus	20 %	2 %	49 %
N4104	Coursier / Coursière	18 %	19 %	25 %
N4105	Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	8 %	14 %	23 %
N4201	Responsable d'agence transport routier de marchandises	20 %	0 %	44 %
N4202	Responsable d'exploitation transport routier de personnes	31 %	0 %	62 %
N4203	Agent / Agente d'intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	32 %	10 %	27 %
N4204	Agent / Agente d'exploitation transport routier de personnes	36 %	4 %	36 %
<b>Total</b>		<b>18 %</b>	<b>14 %</b>	<b>24 %</b>

Source : France Travail - Exploitation AFT. Les données sont présentées selon la nomenclature ROME V-4.

La part des femmes recherchant un emploi dans les métiers du transport et de la logistique est stable depuis 2022 (18%). La part des moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi positionnés sur les métiers du transport et de la logistique tend à diminuer (14 %, - 2 points). 1 demandeur d'emploi sur 4 a plus de 50 ans dans la branche en Occitanie.

Les femmes sont majoritaires parmi les personnes recherchant un poste dans le conditionnement (65%), l'accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives (54%) et les activités de transit (57%). En revanche, sur les métiers de la conduite en poids lourd, mais également de cariste, elles sont sous représentées (5%). Elles sont un tiers des demandeurs d'emploi sur l'ensemble des métiers de l'exploitation et des ambulanciers.

Les moins de 25 ans sont peu représentés parmi les personnes à la recherche d'un emploi dans la conduite poids lourds marchandises et voyageurs, contrairement aux plus de 50 ans : ces tranches d'âges concentrent respectivement 2% et 50 % des personnes en recherche d'un poste pour la conduite de transport de voyageurs, 5 % et 30 % pour la conduite de transport de poids lourds. Les moins de 25 ans sont majoritairement présents sur les métiers de la conduite en véhicules légers (16.5%) et en déménageur (20%), préparateur de commande (25%), manutentionnaire (23%).

**1788** préparations opérationnelles collectives à l'emploi ont été financées en 2024 en France

### > Dispositifs soutenus par la Branche pour la formation des demandeurs d'emploi

#### Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE) collectives financées par OPCO Mobilités

Données de 2023 - Occitanie

Activité	Conduite	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	49	49	4
Transport sanitaire	0	0	0
Voyageurs	87	87	31
<b>Total</b>	<b>136</b>	<b>136</b>	<b>21</b>

Données de 2024 - Occitanie

Activité	Conduite	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	0	0	0
Voyageurs	57	57	18
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>57</b>	<b>18</b>

Source : OPCO Mobilités

Les Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE) permettent depuis 2011 de former, avec notamment des financements France Travail, des demandeurs d'emploi, préalablement à leur prise d'un poste en CDI ou en CDD d'au moins douze mois. D'une durée de 400 heures maximum, elles peuvent être utilisées pour une formation pré-qualifiante précédant un contrat de professionnalisation.

Le nombre de bénéficiaires de POE collectives recule de 58 % en 2024 en Occitanie (-67% en France). 100 % d'entre eux bénéficient à la famille professionnelle de la conduite. En 2024, les seuls bénéficiaires sont des entreprises du secteur du transport de voyageurs, même si on observe une baisse de plus de 30 bénéficiaires dans ce secteur. Le taux de féminisation chute de 13 points pour atteindre 18% en 2024 (23% en France).

#### Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE) collectives financées par OPCO Mobilités

Données de 2024 - France

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	516	0	37	0	8	561	15
Voyageurs	1 227	0	0	0	0	1 227	23
<b>Total</b>	<b>1 743</b>	<b>0</b>	<b>37</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>1 788</b>	<b>20</b>

Source : OPCO Mobilités

La baisse se confirme également sur le champ national avec un recul de 40% en 2024 (-1201 POE). Plus de 90% d'entre elles le sont sur les métiers de la conduite, dont 70% dans le voyageur.

## Formation

### Formations réalisées

#### Diplômes d'Etat délivrés

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie

**1 468** diplômés d'état délivrés

Famille professionnelle	Type	Diplôme	Nombre	Taux de réussite	Taux d'évolution	Taux de féminisation
Conduite	BAC	Conducteur Transport Routier de Marchandises	74	91 %	NC	9 %
	CAP	Conducteur Agent d'accueil en Autobus et Autocar	0	NC	NC	NC
		Déménageur sur VUL	3	75 %	NC	NC
		Conducteur Livreur Marchandises	24	77 %	0 %	3 %
		Conducteur Routier Marchandises	457	93 %	7 %	6 %
	DEA	Diplôme d'Etat d'Ambulancier	357	68 %	-11 %	NC
Exploitation-gestion	Total		915	81 %	7 %	6 %
	BAC	Organisation Transport de Marchandises	61	71 %	NC	38 %
	BTS	Gestion des Transports et Logistique Associée	96	65 %	-2 %	27 %
Maintenance	Total		157	68 %	60 %	31 %
	BAC	Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier	69	87 %	NC	10 %
	BTS	Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier	21	54 %	-9 %	3 %
Manutention-magasinage	Total		90	71 %	5 %	8 %
	BAC	Logistique	176	82 %	NC	21 %
	CAP	Opérateur/Opératrice Logistique	130	92 %	12 %	13 %
Total	Total		306	87 %	164 %	17 %
			1 468	78 %	27 %	14 %

Source : Ministère de l'Éducation nationale et Ministère de la Santé et de la Prévention

NC : Non communiqué par région

En 2024, 1 468 diplômes d'État ont été délivrés dans le secteur transport-logistique en Occitanie (17 111 en France), toutes voies d'accès confondues, soit une hausse de 2.2 % par rapport à 2023. Cet essor s'explique principalement par la progression de la manutention-magasinage (+23%). Les diplômes liés aux métiers de la conduite représentent 62 % des certifications, mais reculent de 2%, avec un taux de réussite en baisse de 81%.

Les formations aux métiers de l'exploitation-gestion représentent 11 % des diplômes délivrés, celles de la manutention-magasinage 21 % et celles de la maintenance 6 %.

La féminisation est assez faible, (14%) mais progresse en 2024 (+4 points), où elles sont plus représentées en exploitation/gestion (31%).

#### Titres professionnels délivrés

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie

**2 775** titres professionnels délivrés

Titre professionnel	Nombre	Taux de réussite	Taux d'évolution	Taux de féminisation
Agent magasinier	80	91 %	7 %	17 %
Cariste d'entrepôt	76	94 %	-17 %	7 %
Conducteur de transport en commun sur route	943	60 %	-17 %	19 %
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	937	73 %	-25 %	10 %
Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	137	69 %	-29 %	13 %
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	123	86 %	7 %	40 %
Exploitant en transport routier de marchandises	0	NC	NC	NC
Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises	61	82 %	33 %	36 %
Organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises	11	79 %	-21 %	57 %
Préparateur de commandes en entrepôt	244	89 %	-11 %	18 %
Technicien en logistique d'entreposage	53	76 %	2 %	26 %
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	110	65 %	5400 %	17 %
Total	2 775	70 %	-17 %	17 %

Source : DGEFP

Le nombre de titres professionnels recule de 567 en 2024 (-17%), dont 546 concernent uniquement les formations en conduite. Ce repli se retrouve principalement sur les titres professionnels en conduite marchandises (-27.5%), organisation des transports (-21%) et préparateur de commandes (-11%). Les formations en conduite représentent 77% des titres professionnels.

Le taux de réussite chute à 70% (-11 points), recul particulièrement marqué en TP conducteur de transport en commun (-23 points) et conducteur marchandises tous véhicules (-14 points).



### Soutien aux formations de conducteurs routiers par l'AFT

**3 954** formations cofinancées par l'AFT en 2024 en région Occitanie

#### Répartition des bénéficiaires par formation

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie



Source : AFT

#### Nombre de stagiaires reçus aux formations obligatoires à la conduite

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie

Secteur	FCO	FIMO	Passerelles
Marchandise	8 884	1 924	193
Voyageur	1 701	264	272

Source : Ministère des Transports

45 060 formations d'accès au métier de conducteur routier ont été cofinancées en 2024 par l'AFT, dont 3 954 en Occitanie.

Les FIMO Marchandises représentent 42 % des formations à la conduite de transport routier de marchandises ayant bénéficié d'un financement de l'AFT. Leur nombre est en baisse de 5.7% par rapport à 2023, ainsi que celui des titres professionnels de conducteur de transport routier de marchandises sur porteur ou tous véhicules : moins 23% par rapport à 2023.

Le nombre de titre professionnel conduite transport en commun sur route, progresse de +14 %.

Les FCO voyageurs connaissent une progression de 23% en 2024. La FIMO recule en marchandises (-5.6%) et voyageurs (-25%)



## Apprentissage

**1 265** contrats d'apprentissage signés en 2024 en Occitanie

### Répartition des effectifs en apprentissage par famille professionnelle et activité

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	237	399	104	32	89	861	31
Transport sanitaire	296	17	0	0	2	315	41
Voyageurs	14	31	0	27	17	89	22
<b>Total</b>	<b>547</b>	<b>447</b>	<b>104</b>	<b>59</b>	<b>108</b>	<b>1 265</b>	<b>33</b>

Source : OPCO Mobilités

Après un rebond de l'apprentissage en 2022 (1256), ce dernier a connu un net recul en 2023 (-11.3%), pour repartir à la hausse en 2024 avec 1265 contrats. 1 contrat sur 2 est conclu pour la conduite. L'apprentissage sur les formations en exploitation évolue de façon considérable depuis 2022 (+30%). Plus de 68% des contrats concernent le secteur de la marchandise, 30% le sanitaire et 7% le voyageur. La féminisation progresse (+4 points depuis 2021), avec un taux de 41% en sanitaire, le plus élevé de la branche.



## Professionnalisation

**180** contrats de professionnalisation signés en 2024 en Occitanie

### Contrats de professionnalisation par famille professionnelle et activité

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	116	11	28	5	4	164	17
Transport sanitaire	14	0	0	0	0	14	29
Voyageurs	0	2	0	0	0	2	50
<b>Total</b>	<b>130</b>	<b>13</b>	<b>28</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>180</b>	<b>18</b>

Source : OPCO Mobilités

### Dont % de Contrats de professionnalisation en CDI

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie

CDI	
Marchandises	4 %
Transport sanitaire	14 %
<b>Total</b>	<b>4 %</b>

Source : OPCO Mobilités

On compte 7 fois moins de jeunes en contrat de professionnalisation dans la Branche qu'en contrat d'apprentissage.

Le nombre de contrats de professionnalisation dans les entreprises de la Branche continue sa baisse constatée de 2023, soit -12,6 % en 2024. 91% des contrats le sont en marchandises, 7.7% dans le sanitaire et une part infime dans le voyageur.

Les effectifs des formations « Conduite » représentent 72 % des contrats de professionnalisation, dont 89% en marchandises. A l'image de l'apprentissage, il est à noter la très forte augmentation des formations en manutention-magasinage (+23 contrats). L'activité exploitation-gestion perd 7 contrats en 2024 (11 de moins par rapport à 2022). Le sanitaire double son nombre de contrats (14).

Dans les contrats de professionnalisation de la Branche, on compte 18 % de femmes en 2024, soit un recul de 6 points par rapport à 2023. Toutefois la part des femmes par activité peut être très différente : 50% en voyageur contre 17% en marchandises.

4% (- 4 points) des contrats de professionnalisation sont en CDI (12% en France); c'est dans le secteur du transport sanitaire que la part des contrats de professionnalisation en CDI est la plus élevée (14 %), toutefois ce dernier marque un recul conséquent de 29 points en 1 an.

Globalement, le nombre d'alternants (contrat d'apprentissage et de professionnalisation) dans la Branche en Occitanie est en hausse de 9.55% en 2024, après une baisse de 14 % en 2023, mais ne retrouve pas son seuil de 1500 alternants en 2022.

## Plan de développement des compétences

### Formation continue hors alternance moins de 11 salariés

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	742	35	128	84	415	1 404	17
Transport sanitaire	89	4	4	5	232	334	40
Voyageurs	107	2	0	2	54	165	20
<b>Total</b>	<b>938</b>	<b>41</b>	<b>132</b>	<b>91</b>	<b>701</b>	<b>1 903</b>	<b>21</b>

Source : OPCO Mobilités

### Formation continue hors alternance plus de 11 salariés

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	4 804	50	640	147	1 660	7 301	11
Transport sanitaire	311	15	10	1	1 019	1 356	37
Voyageurs	1 788	27	43	28	779	2 665	25
<b>Total</b>	<b>6 903</b>	<b>92</b>	<b>693</b>	<b>176</b>	<b>3 458</b>	<b>11 322</b>	<b>18</b>

Source : OPCO Mobilités

Depuis le 1er janvier 2019, le « Plan de formation » a laissé place au « Plan de développement des compétences », qui rassemble l'ensemble des actions de formation retenues par l'employeur pour ses salariés.

Dans les établissements de la Branche de moins de 11 salariés, l'utilisation du plan de développement des compétences est en hausse de 31.5 % en 2024. Cet essor se retrouve sur l'ensembles activités, mais l'évolution la plus impactante en proportion est celle de la maintenance (+ 86%). Les formations conduite routière représentent 49% des formations dispensées dans le cadre du développement des compétences pour les entreprises de moins de 11 salariés.

Dans les entreprises de moins de 11 salariés, 21 % (identique à 2023) des formations du plan de développement des compétences ont bénéficié à des femmes, mais sur le secteur sanitaire la part des femmes est de 40%, là où elle peine à atteindre les 17% en marchandises.

Les salariés appartenant à des établissements de 11 salariés et plus, ont plus bénéficié de formations financées dans le cadre de leur plan de développement des compétences qu'en 2023 (+ 9,8 %), plus spécifiquement pour des formations en maintenance (+30%), manutention-magasinage (+ 28.7%) et en conduite (+ 11 %). Les formations conduite routière représentent 61 % des formations dispensées dans le cadre du développement des compétences pour les entreprises de plus de 11 salariés. 18 % (- 1 points par rapport à 2023) des formations du plan de développement des compétences des plus de 11 salariés, ont bénéficié à des femmes.

## FNE-Formation

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	1 194	3	0	0	84	1 281	6
Transport sanitaire	19	0	0	0	0	19	42
Voyageurs	294	4	0	0	121	419	30
<b>Total</b>	<b>1 507</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>205</b>	<b>1 719</b>	<b>13</b>

Source : OPCO Mobilités

Le FNE-Formation (Fonds National de l'Emploi) est un dispositif dédié à la formation des salariés des entreprises s'inscrivant dans une démarche d'accompagnement des transitions écologique, numérique, agricole/alimentaire et démographique. Il consiste en une prise en charge par l'État d'une partie des coûts pédagogiques du projet de formation. En 2024, 1719 formations ont été réalisées dans la Branche en Occitanie grâce au dispositif FNE-Formation, soit 6% de plus qu'en 2023 (+101). 87% concernent les formations en conduite, dont 79% en marchandises et 19.5% en voyageurs.

La population féminine représente 13 % (+ 4 points par rapport à 2023) des salariés ayant mobilisé du dispositif FNE-Formation.

## Dispositif Pro-A

Données au 31 décembre 2024 - Occitanie

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	1	8	14	0	0	23	9
Transport sanitaire	61	0	0	0	1	62	37
Voyageurs	3	1	0	0	0	4	50
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>89</b>	<b>30</b>

Source : OPCO Mobilités

La Pro-A, dispositif de reconversion ou de promotion par alternance, permet aux salariés souhaitant changer de métier ou de profession d'accéder à une formation certifiante tout en restant dans leur entreprise.

Son déploiement reste récent dans la Branche puisque l'accord de Branche relatif à la mise en place des actions de reconversion ou promotion par alternance (dit « Pro-A »), signé le 4 juin 2020, a été étendu par arrêté le 6 novembre 2020, et publié au Journal Officiel le 10 décembre 2020.

Les effectifs des salariés ayant bénéficié du dispositif Pro-A sont en augmentation en 2024 (+78 % par rapport à 2023). En 2024, 89 stagiaires (contre 50 en 2023) ont mobilisé le dispositif Pro-A, et plus précisément 61 stagiaires dans la conduite en transport sanitaire (contre 31 en 2023). En manutention-magasinage, on note une progression de 13 stagiaires en 2024. Ils représentent avec la conduite en sanitaire, 85% des bénéficiaires en 2024.

La population féminine représente 30 % des stagiaires ayant mobilisé le dispositif Pro-A.

## Tutorat

Tutorat

### Effectifs de tuteurs formés par activité

Occitanie

Activité	2023	2024
Marchandises	155	80
Transport sanitaire	46	34
Voyageurs	9	13
<b>Total</b>	<b>210</b>	<b>127</b>

Source : OPCO Mobilités

2024 marque un net recul sur le tutorat au titre de l'accompagnement des contrats de professionnalisation, avec 83 tuteurs en moins formés en Occitanie. Ce repli est également constaté en France, -1241 en 2024. 63 % des tuteurs formés sont employés dans des entreprises de transport routier de marchandises. Le voyageur reste minoritaire, mais progresse en 2024 pour atteindre 13 effectifs.

## Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) – en France

### Accompagnements de VAE pris en charge par OPCO Mobilités

France

Activité	2023	2024
Marchandises	78	33
Transport sanitaire	8	
Voyageurs	1	1
<b>Total</b>	<b>87</b>	<b>34</b>

Source : OPCO Mobilités

Après une augmentation en 2023 (+11), le nombre d'accompagnements à la VAE (validation des acquis de l'expérience) financés en France par OPCO Mobilités est en forte baisse, passant de 87 accompagnements financés en 2023 à 34 accompagnements en 2024.

## Insertion professionnelle

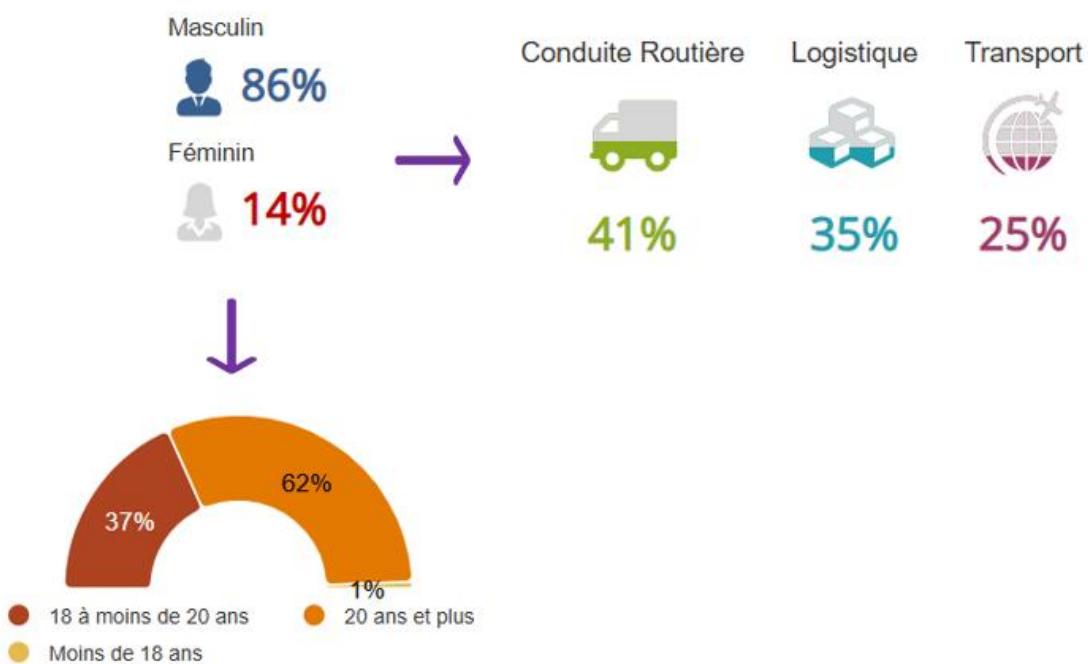
### Placement à six mois des formations Transport Logistique

Enquête réalisée auprès de 578 jeunes sous statut scolaire ou apprentissage, 6 mois après la sortie de leur examen en juin 2024.

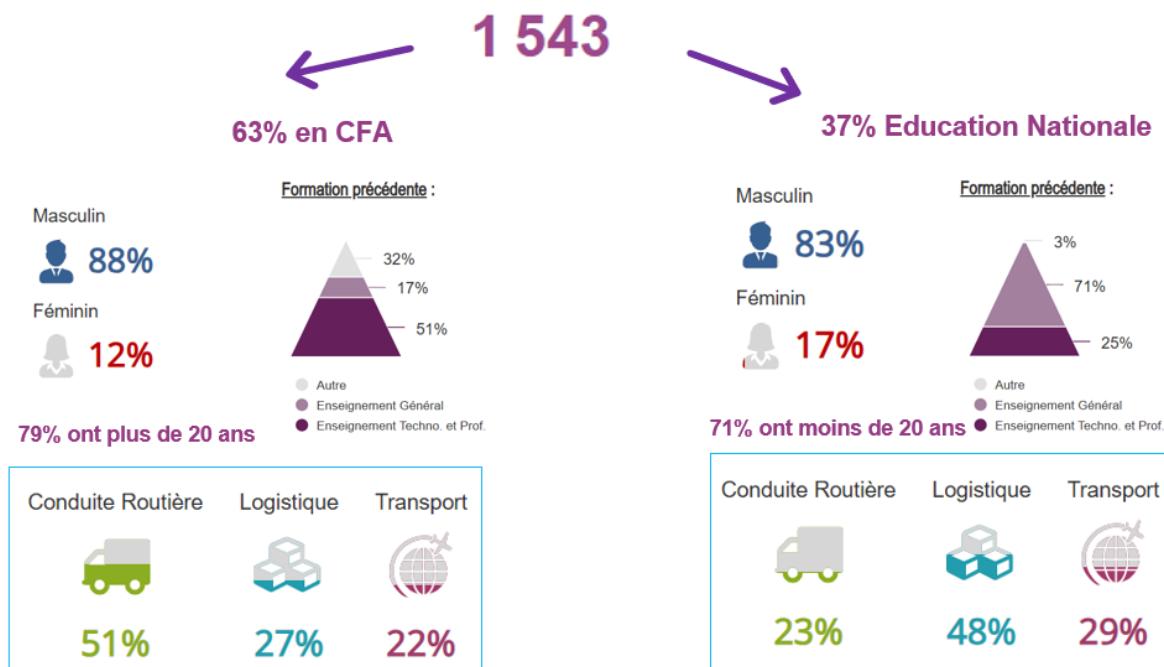
**1 543** lycéens, étudiants, apprentis en dernière année de formation en 2024 en Occitanie

La région Occitanie représente 11% des jeunes formés en France en dernière année en 2024. 86% d'entre eux ont obtenu leur diplôme.

#### Qui sont-ils ?

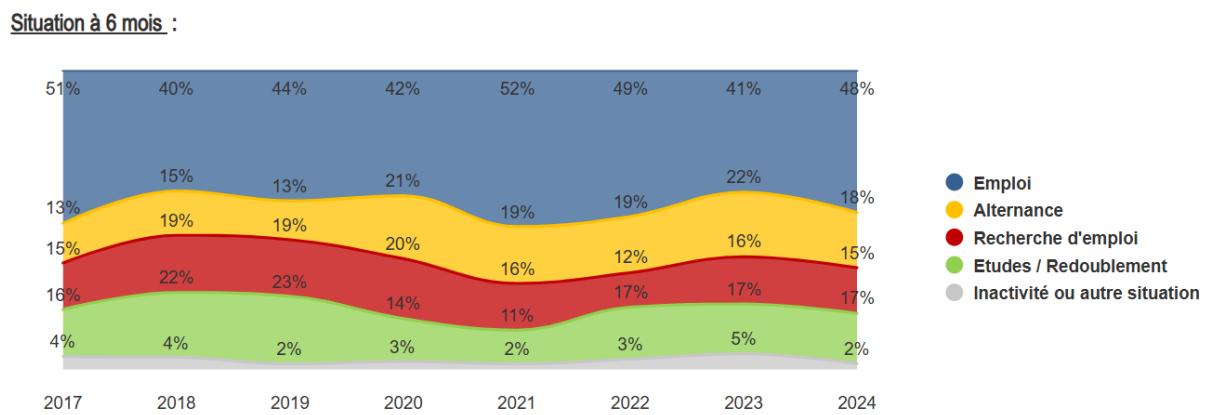


## Où se forment-ils ?



Les formations en CFA sont privilégiées pour la filière conduite routière. A l'inverse, la logistique est plus plébiscitée sur les formations dispensées par l'éducation nationale. La typologie des formations et des modalités d'accès, créent un fort différentiel sur l'âge des apprenants, aussi plus d'un tiers d'entre eux a plus de 20 ans en CFA quand ils sont 17% sur les formations de l'éducation nationale.

## Que deviennent-ils 6 mois après leur dernière année de formation ?



Depuis 2017, les variations sont importantes, mais la part « emploi » reste supérieure, malgré un ralentissement en 2024. 48% sont en emploi 6 mois après leur sortie d'étude. A titre de comparaison, 75% des jeunes diplômés de BAC+5 tous secteurs confondus sont en emploi en France à m+6. Le secteur Transport Logistique est donc plus en peine à embaucher des jeunes à leur sortie d'études. L'alternance connaît un léger repli, mais se maintient. Parmi ceux en emploi, 47% sont en CDI, 12% en CDD et 8 % en Intérim. 2023 et 2024 se maintiennent.

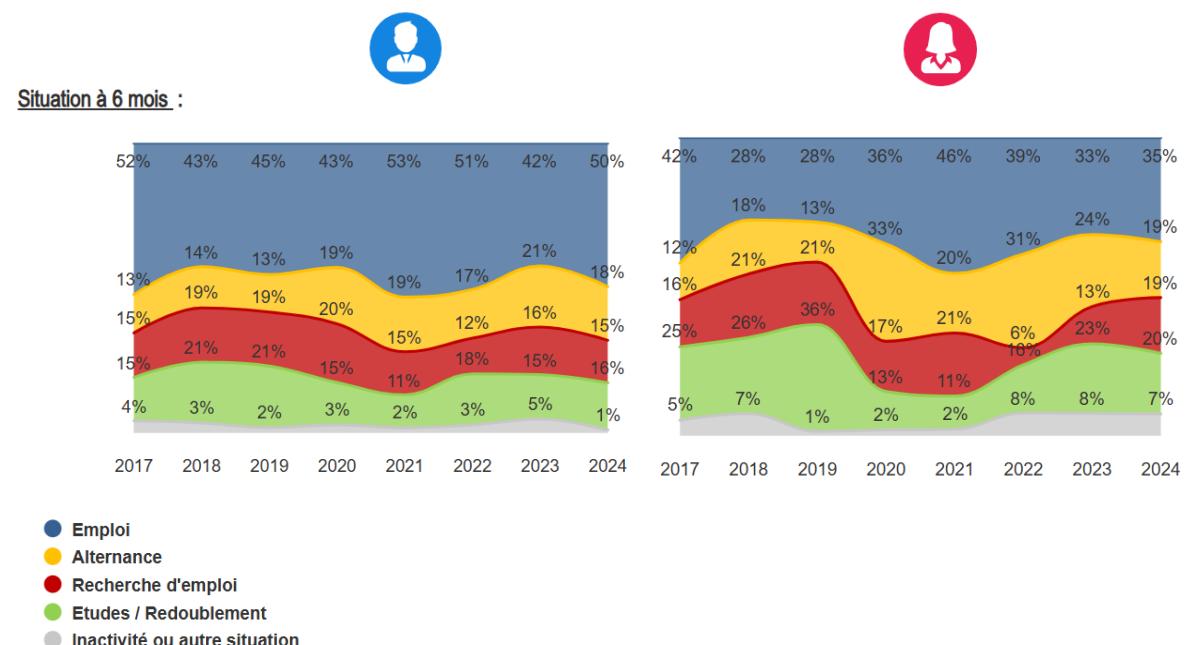
Situation 6 mois après leur fin d'étude, par type de formation :

STATUT	Situation à M+6	
	APPRENTIS	TEMPS PLEIN
En emploi	60%	32%
En alternance	22,70%	13%
Etudes temps plein	1%	28,90%
En recherche d'emploi	14,80%	15,70%

Les apprentis sont plus facilement employables et disposés à rentrer en suivant sur le marché du travail, pour autant ils sont 22.7% à poursuivre en alternance leurs études. Les apprenants à temps plein sont quant à eux plus disposés à poursuivre leurs études en temps plein (28.9%, soit 2 tiers des poursuites d'études).

Quelque soit le statut, ils sont cependant aussi nombreux à rechercher un emploi à M+6.

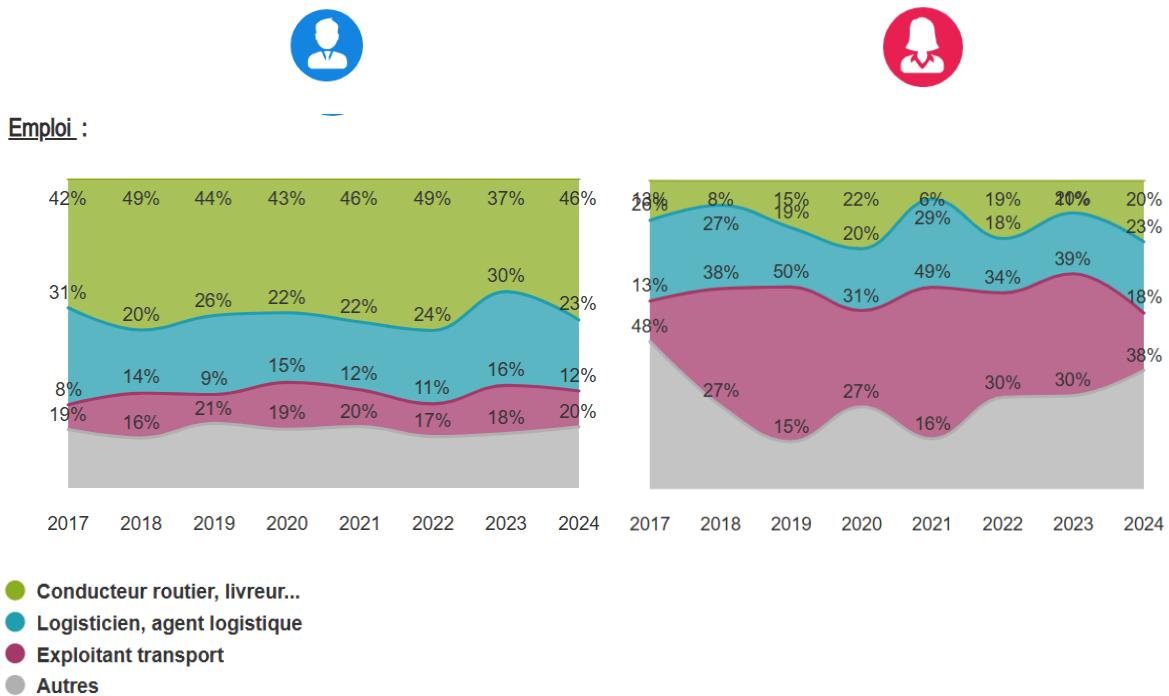
Statut hommes et femmes à m+6 :



La part des femmes en emploi 6 mois après leur sortie de formation chute de 11 points en 5 ans. En 2024, elle est inférieure de 15 points (35%) à celle des hommes (50%). Elles sont plus nombreuses sur la recherche d'emploi (19%), mais également en études- redoublements (20%).

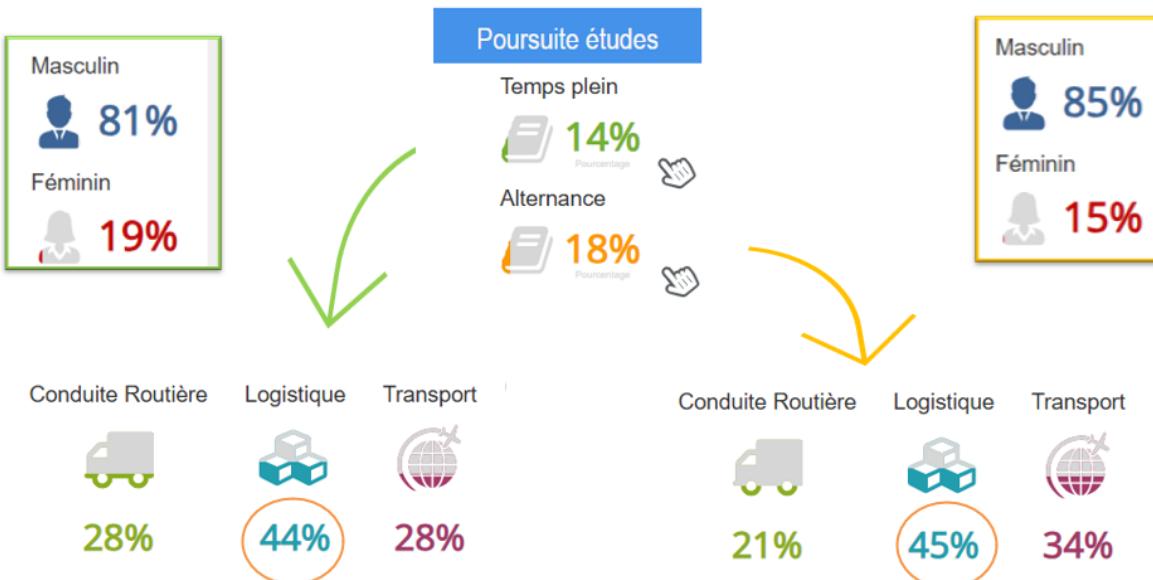
La part des femmes en CDI est identique à celle des hommes en 2024 (47%) et gagne 4 points par rapport à 2023. Elles sont 19% à poursuivre leurs études en alternance contre 18% pour les hommes.

### Statut hommes et femmes en emploi à M+6 par famille de métiers :



En 2024, 20% des femmes en emploi à m+6 le sont sur les métiers de la conduite, contre 11% en 2023. Les hommes sont 2 fois plus nombreux sur ces métiers. L'exploitation transport plutôt représentée par les femmes, connaît un fort repli en 2024 (-21 points). Les métiers de la logistique sont en parfaite équité et représentent respectivement un quart des personnes en emploi.

### La poursuite d'études :



La majorité des poursuites d'études le sont sur les formations en logistique.

## Prospective

### Prévisions de recrutements

#### Répartition des établissements ayant des projets de recrutement par activité

Projets de recrutement en 2025 - Occitanie

Activité	Nombre d'établissements	En % d'établissements avec salariés	Taux d'évolution
TRM	634	32 %	- 17 %
TRV	183	64 %	- 15 %
DEM	47	45 %	83 %
LOC	64	50 %	27 %
AUX	107	32 %	- 21 %
PRL	31	24 %	- 12 %
TRS	241	47 %	7 %
<b>Total</b>	<b>1 308</b>	<b>38 %</b>	<b>- 10 %</b>

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Au premier semestre 2025, 1308 établissements déclarent avoir des besoins en recrutement, dont 48.5% dans le TRM. Ce nombre marque une baisse de 10 % par rapport à l'année précédente (-146 établissements). Tous les secteurs d'activité sont concernés par cette baisse hormis le déménagement, la location et le transport sanitaire, qui observent une hausse du volume de leurs projets de recrutement respectivement de 83%, 27% et 7%. Ils représentent 27% des établissements de la branche en Occitanie. La région Occitanie représente 7.5% des projets de recrutements prononcés sur le territoire national.

#### Répartition des projets de recrutement par famille professionnelle

Projets de recrutement en 2025 - Occitanie

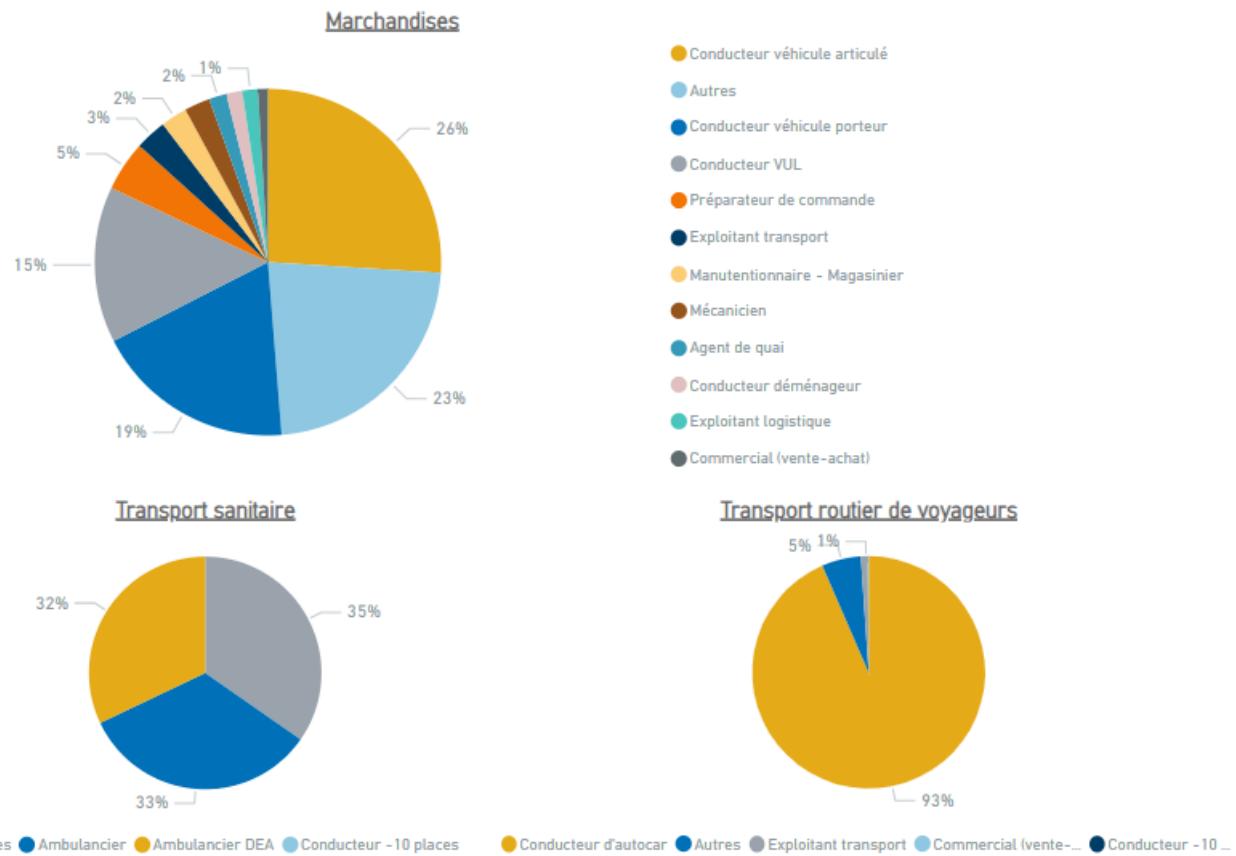
Famille professionnelle	Projets de recrutement	En %
Logistique	532	11 %
Exploitation transport	142	3 %
Conduite voyageurs	1 493	30 %
Conduite sanitaire	334	7 %
Conduite marchandises	2 197	44 %
Autres	323	6 %
<b>Total</b>	<b>5 021</b>	<b>100 %</b>

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Dans les entreprises de la Branche, on évalue à plus de 5 000 le nombre de postes ouverts en 2025 (- 2000 projets en un an), dont 80 % portent sur la conduite routière (83% en 2024). La conduite en marchandises recule de 37 % par rapport à l'année précédente, 17% en voyageur et 45% en sanitaire. L'exploitation connaît également un fort repli de 48%. Le secteur subit un contexte économique en tension qui crée un climat de prudence, vis-à-vis des intentions de recrutement.

### Répartition des projets de recrutement par famille professionnelle et activité

Projets de recrutement en 2025 - Occitanie



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Plus des 3 quarts des projets de recrutement le sont sur les métiers de la conduite, dans les établissements de l'activité marchandises (60% dont 45% en véhicule lourd) et voyageurs (93% en autocar). Pour le transport sanitaire en 2025, 32 % des projets de recrutement concernent les auxiliaires ambulanciers et 33 % des ambulanciers diplômés, contre 44% et 56% en 2024.

### Pourcentage d'employeurs éprouvant des difficultés de recrutement

Occitanie

Activité	2024	2025
TRM	20 %	21 %
TRV	58 %	41 %
DEM	16 %	63 %
LOC	31 %	24 %
AUX	28 %	45 %
PRL	18 %	11 %
TRS	38 %	30 %
<b>Total</b>	27 %	27 %

Source : Enquête Tableau de bord AFT

27 % des établissements de la Branche déclarent éprouver des difficultés de recrutement au premier semestre 2025 (identique à 2024). Le déménagement (+ 47 points) et les auxiliaires (+ 17 points) font état de difficultés importantes par rapport à l'année précédente. Exception faite de ces 2 secteurs, l'ensemble des activités déclarent une baisse des difficultés.

Pour l'ensemble des employeurs du domaine professionnel, 27 % des recrutements sont jugés difficiles en 2025 (identique à 2024). Dans le déménagement deux recrutements sur trois sont jugés difficiles (forte progression en 2025), quand un sur deux l'est en voyageurs et activités auxiliaires. Globalement, malgré des difficultés exprimées sur le déménagement et les activités auxiliaires, les activités habituellement en souffrance, telles que la sanitaire et le voyageur sont en net recul.

### Projets de recrutement jugés difficiles dans l'enquête BMO

Occitanie

Métiers	2024	2025
Agents d'exploitation du transport	21 %	39 %
Cadres de la logistique	39 %	79 %
Cadres des transports et du tourisme	0 %	81 %
Conducteurs de transport en commun sur route	64 %	48 %
Conducteurs de véhicules légers	50 %	55 %
Conducteurs et livreurs sur courte distance (hors distribution de documents)	55 %	38 %
Conducteurs routiers	57 %	32 %
Contrôleurs des transports	0 %	0 %
Employés du tourisme et agent de billetterie des transports	36 %	33 %
Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres)	41 %	38 %
Techniciens d'exploitation et d'administration des transports	81 %	87 %
Techniciens et agents de maîtrise du tourisme	31 %	69 %
<b>Total</b>	<b>53 %</b>	<b>40 %</b>

Source : Enquête BMO

L'enquête Besoins en Main-d'œuvre (BMO), réalisée annuellement par France Travail porte sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'Etat et entreprises publiques, et repère en particulier les projets de recrutement perçus comme difficiles par les employeurs. Les résultats présentés ici procèdent de l'enquête menée entre octobre et décembre 2024 relatives aux perspectives et anticipations 2025.

La nomenclature des métiers en familles professionnelles (FAP) a été actualisée en 2024, d'où la différence avec les éditions précédentes et l'impossibilité, dans certains cas, de comparer avec les chiffres des années passées.

Les métiers choisis sont ceux du domaine professionnel « transports, logistique et tourisme ».

L'approche par métiers confirme ce repli des difficultés sur les métiers « clefs », tels que les métiers de la conduite (56% en 2024 contre 48% en 2025). Les métiers d'agent d'exploitation logistique et cadres de la logistique quant à eux marquent une progression notable des difficultés.



### Prévisions

#### Transport de marchandises et logistique

Les entreprises de transport de marchandises et de la logistique font face à un repli de la consommation des ménages et d'une augmentation inflationniste des coûts, dont la répercussion auprès des clients est complexe. Cette situation a une incidence directe sur l'emploi et la formation.

## Transport routier de voyageurs

Le transport routier de voyageurs est le secteur éprouvant le plus de difficultés à recruter. Ces difficultés sont principalement liées à la condition d'âge pour accéder aux métiers du secteur, et à l'importance du travail à temps partiel en particulier pour le transport scolaire.

Différentes actions ont été menées pour pallier ces difficultés au nombre desquelles l'abaissement de l'âge de passage du permis D à 18 ans, l'augmentation du nombre de formations à la conduite avec le titre professionnel et le CAP, la mise en place de l'attestation de droit à conduire sécurisée.

## Transport sanitaire

La nouvelle convention tarifaire signée le 13 avril 2023 a apporté une revalorisation des tarifs ambulance et VSL (Véhicule Sanitaire Léger) à partir du 8 novembre 2023. La signature de cette convention était incontournable pour faire face à l'augmentation des charges des entreprises : frais de personnel, carburant et coût du parc en particulier. Contrairement aux autres secteurs du transport, les entreprises de transport sanitaire sont soumises à une tarification réglementée et n'ont pas pu répercuter sur leurs clients les hausses des coûts rencontrées. La mise en place des Urgences Pré-Hospitalières (UPH) et du nouveau mode de rémunération intégrant le Revenu Minimum Garanti (RMG) pose d'importantes difficultés économiques. Sur le plan organisationnel, cette réforme porte ses fruits, mais l'équilibre économique reste à trouver.



## Projection des emplois et des besoins en formation d'accès aux métiers

### Estimation des effectifs au 31/12/2025 en Occitanie

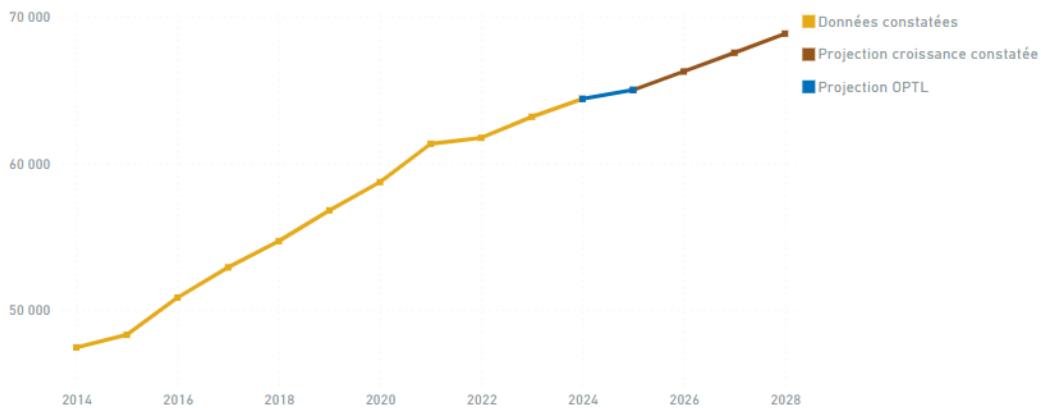
Une augmentation de l'emploi salarié de la branche est estimée à + 0.94% en 2025 par les membres de l'OPTL Occitanie.

Alors que l'année 2024 semblait défavorable pour les entreprises de la branche de transports, les effectifs ont toutefois progressé de +1.9% (en léger repli par rapport à 2023 : 2.2%).

Pour l'année 2025, les 2 premiers trimestres connus, montrent un acquis de croissance des effectifs de 1.04%, laissant supposer que la fin de l'année pourrait se maintenir sur ce même niveau de croissance, toutefois au regard du contexte conjoncturel et des instabilités, il a été envisagé un schéma plus tempéré de 0.94%, soit un essor de 606 effectifs salariés.

La progression serait ainsi répartie : +0.44% en marchandises (+206 effectifs salariés), +2.58% en voyageurs (+265 effectifs salariés) et +1.84% en sanitaire (+135 effectifs salariés). Aussi, il est à noter le recul conséquent de l'activité marchandises, dont on sait la fragilité actuelle, au regard du contexte économique.

## Projection des effectifs

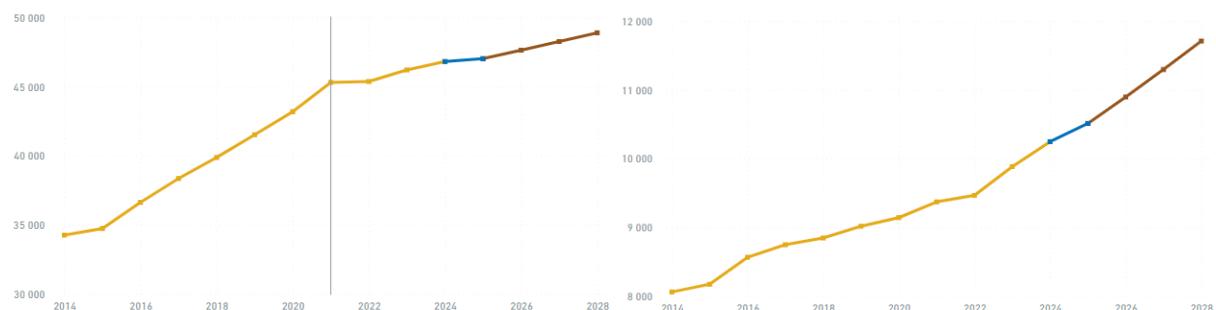


Source prospective OPTL 2025

Au regard des éléments connus et ceux projetés par le Comité OPTL, on constate une croissance positive des effectifs, malgré un léger fléchissement en 2025.

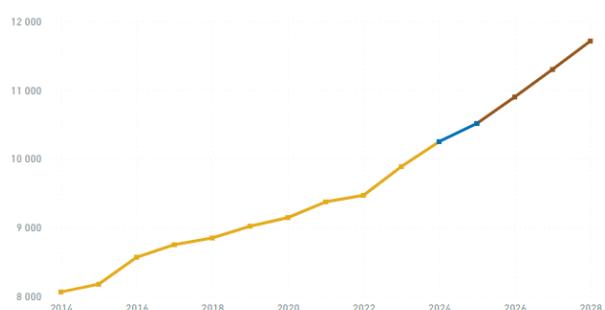
### TRM

#### Projection des effectifs



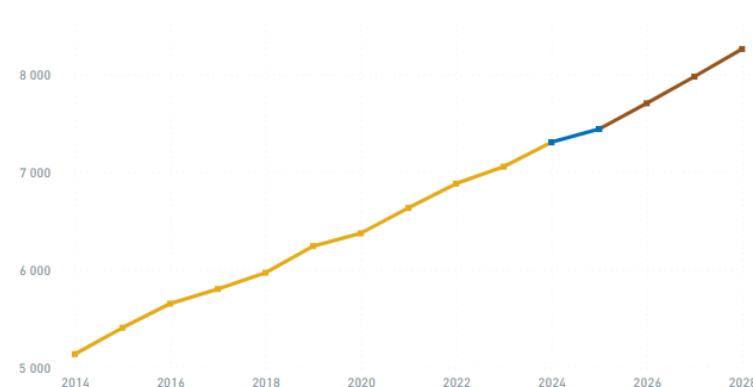
### TRV

#### Projection des effectifs



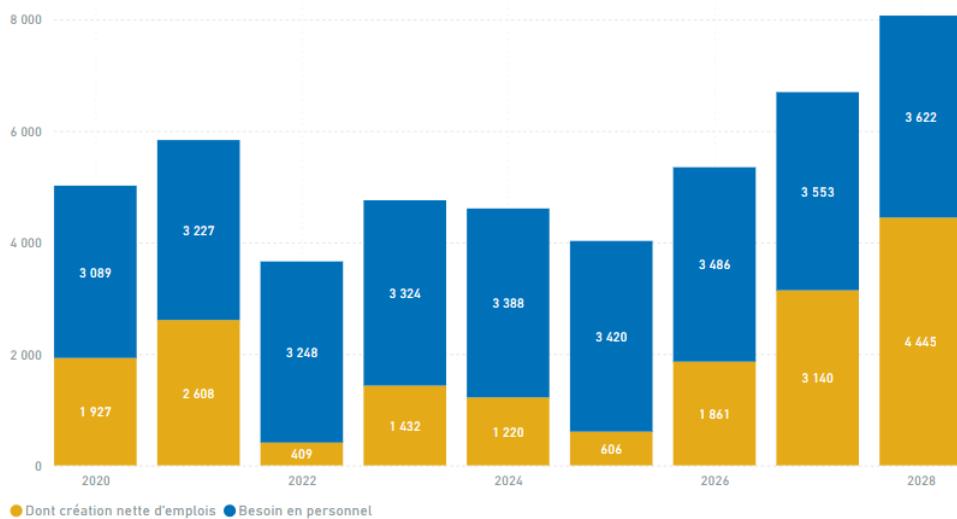
### TRS

#### Projection des effectifs



Sur l'ensemble des secteurs, 2025 marque un léger fléchissement. Le TRM ralentit, le TRV, après un net recul en 2022 poursuit sa progression, quand le TRS évolue de façon assez linéaire et mesurée depuis 2014.

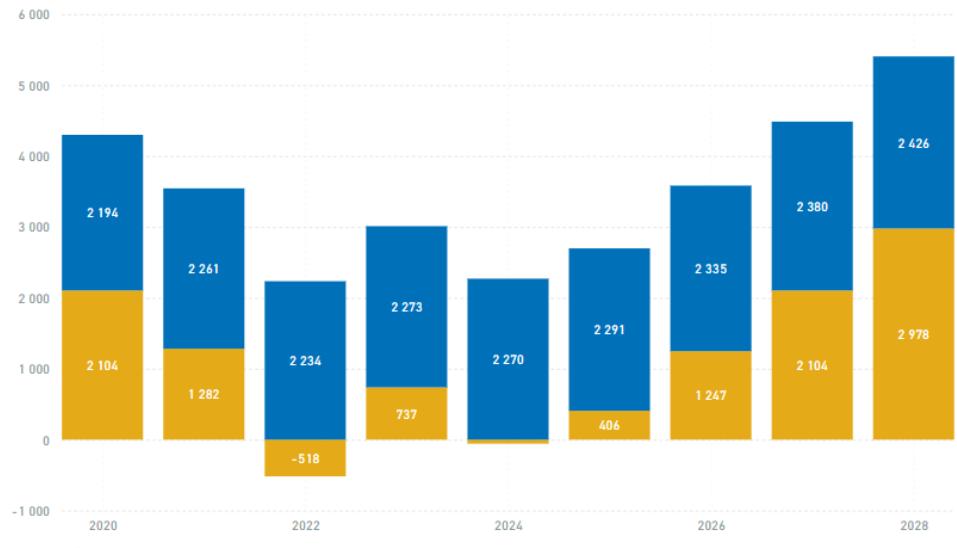
### Besoins annuels de nouveaux entrants - branche



● Dont création nette d'emplois ● Besoin en personnel

Selon les projections de l'OPTL, après un recul marqué en 2025, le besoin de nouveaux entrants connaît un fort rebond en 2026. Rebond qui pourrait se confirmer en 2027 et 2028, si les schémas prévisionnels étaient avérés, et ainsi générer une création nette d'emploi de plus de 4400 en 2028. Ce schéma se retrouve de façon tout à fait similaire sur l'ensemble des activités marchandises, voyageur et sanitaire.

### Besoins annuels de nouveaux entrants - conduite

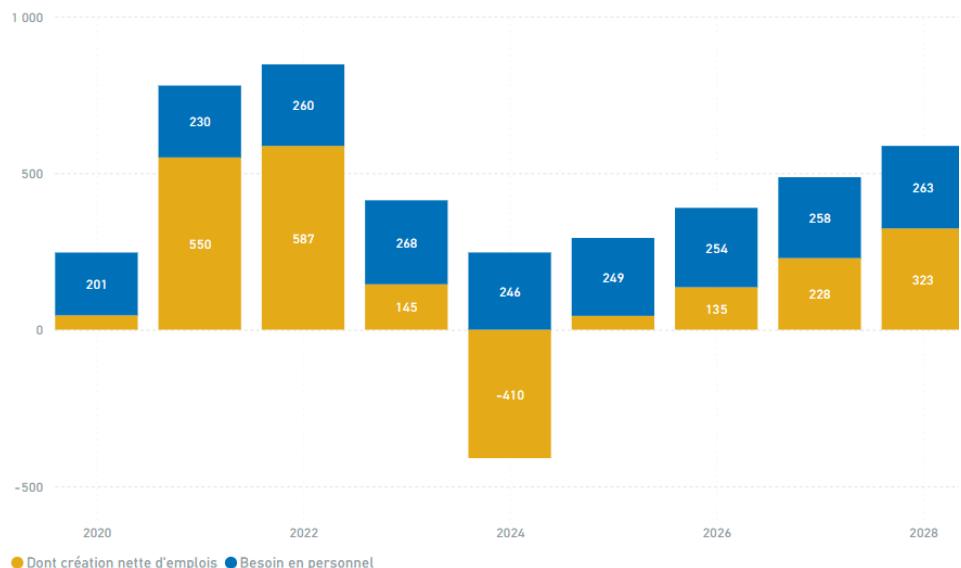


● Dont création nette d'emplois ● Besoin en personnel

En conduite, il faudrait attendre 2027 pour retrouver le niveau de 2020. 2028 marquerait le pas d'un besoin en création nette supérieur au besoin de renouvellement.

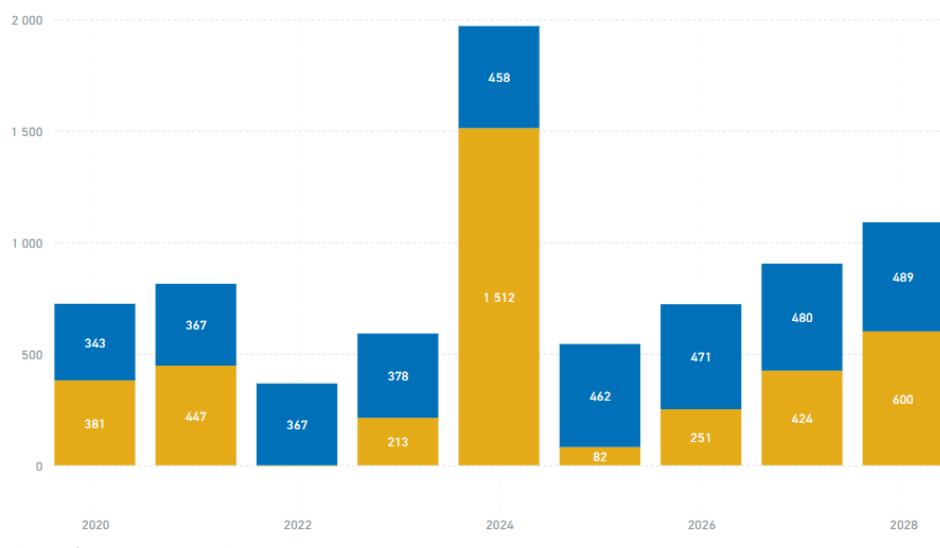
## Besoins annuels de nouveaux entrants – exploitation transport

### Besoin annuels de nouveaux entrants



## Besoins annuels de nouveaux entrants – logistique

### Besoin annuels de nouveaux entrants



## Prospective des besoins en formation d'accès aux métiers

Métier		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Logistique	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	381	447	-3	213	1 512	82	251	424	600
	Remplacement annuel des départs	343	367	367	378	458	462	471	480	489
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	724	814	364	591	1 969	544	722	904	1 090
Exploitants transport	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	46	550	587	145	-410	44	135	228	323
	Remplacement annuel des départs	201	230	260	268	246	249	254	258	263
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	246	779	847	413	-164	293	389	487	587
Conducteurs	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	2 104	1 282	-518	737	-57	406	1 247	2 104	2 978
	Remplacement annuel des départs	2 194	2 261	2 234	2 273	2 270	2 291	2 335	2 380	2 426
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	4 298	3 543	1 716	3 010	2 212	2 697	3 582	4 484	5 404
Autres	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	-603	329	344	336	176	74	227	384	543
	Remplacement annuel des départs	352	369	387	405	414	418	426	434	443
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	-252	698	731	741	590	492	653	818	986
Total	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	1 927	2 608	409	1 432	1 220	606	1 861	3 140	4 445
	Remplacement annuel des départs	3 089	3 227	3 248	3 324	3 388	3 420	3 486	3 553	3 622
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	5 017	5 834	3 658	4 755	4 608	4 026	5 347	6 693	8 066

Après 2 années de forte baisse, 2026 connaît un véritable essor, pour dépasser le seuil de 2020. Selon les estimations, 2027 et 2028 projettent des besoins en formation particulièrement conséquents sur l'ensembles des métiers.

La conduite après un recul des créations nettes en 2022 et 2024, reste le métier le plus plébiscité (60 à 70% des besoins de formation annuels estimés en moyenne).

TRM - conduite

### Prospective des besoins en formation d'accès aux métiers

Métier		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Conducteurs	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	1 875	1 015	-599	322	-536	124	497	875	1 258
	Remplacement annuel des départs	1 477	1 531	1 499	1 516	1 488	1 495	1 514	1 534	1 554
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	3 353	2 546	900	1 838	952	1 619	2 012	2 409	2 812
Total	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	1 875	1 015	-599	322	-536	124	497	875	1 258
	Remplacement annuel des départs	1 477	1 531	1 499	1 516	1 488	1 495	1 514	1 534	1 554
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	3 353	2 546	900	1 838	952	1 619	2 012	2 409	2 812

TRV - conduite

### Prospective des besoins en formation d'accès aux métiers

Métier		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Conducteurs	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	126	59	-42	200	442	220	540	872	1 217
	Remplacement annuel des départs	654	658	655	672	708	727	753	781	810
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	779	718	613	871	1 151	947	1 294	1 654	2 027
Total	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	126	59	-42	200	442	220	540	872	1 217
	Remplacement annuel des départs	654	658	655	672	708	727	753	781	810
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	779	718	613	871	1 151	947	1 294	1 654	2 027

TRS - conduite

### Prospective des besoins en formation d'accès aux métiers

Métier		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Conducteurs	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	103	208	123	216	36	117	346	584	829
	Remplacement annuel des départs	641	664	677	701	705	718	744	770	798
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	744	871	801	917	741	836	1 090	1 354	1 627
Total	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	103	208	123	216	36	117	346	584	829
	Remplacement annuel des départs	641	664	677	701	705	718	744	770	798
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	744	871	801	917	741	836	1 090	1 354	1 627





## Organisations syndicales



## Organisations patronales



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



### OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

204 Rond-Point du Pont de Sèvres  
92100 Boulogne-Billancourt

—  
optl@optl.fr